

# Sépultures Ségalen et consorts du Cimetière de Saint-Martin à Brest



Lionel Lafontaine

Auteur d'un travail de synthèse sur « *Victor Segalen et la Bretagne* »  
publié dans le Bulletin de l'Association Bretonne, Tome 128 (2019).

[lionel.lafontaine@orange.fr](mailto:lionel.lafontaine@orange.fr)

Association  
Victor Segalen



Association  
*Segalen  
de  
Brest*

*Version revue et augmentée*

2021

# Sépultures Ségalen et consorts du Cimetière de Saint-Martin à Brest

Version revue et augmentée  
2021

Lionel Lafontaine  
[lionel.lafontaine@orange.fr](mailto:lionel.lafontaine@orange.fr)

## Résumé :

Ce travail original de recherche généalogique et funéraire s'inscrit à la suite d'investigations inédites lancées par les enfants aînés de Victor Segalen, Annie et Yvon, ainsi que deux de leurs cousins et le directeur des Archives de Brest dans les années 1970 et 80 concernant l'histoire et la généalogie des ancêtres Ségalen et Siméon dans le Pays de Brest (Bretagne), auxquelles l'auteur a pu avoir accès. Il s'articule principalement au plan funéraire sur le cimetière de Saint-Martin à Brest, datant du XVIII<sup>ème</sup> siècle, qui comporte environ 11.400 sépultures sur 34 carrés distincts et détient le plus d'histoire concernant la ville de Brest. Un projet de réhabilitation de ce cimetière a été entrepris par la Ville depuis près de dix ans pour en faire le « Père-Lachaise de Brest ». Dans cette perspective près des deux tiers des sépultures anciennes risquent néanmoins d'être « reprises » (supprimées) par la Ville si elles ne sont pas entretenues.

Ce rapport montre que c'est au cimetière de St-Martin que se trouve la tombe des parents de Victor Segalen, sur laquelle figure aussi le nom « Siméon » : l'origine et le sens de ce patronyme énigmatique, ainsi que le possible transfert des ossements de ces aïeux tutélaires par les parents de Victor Segalen sont ainsi détaillés et discutés. Au total, ce sont onze sépultures différentes des divers cercles de famille, grands-parents, beaux-parents, beaux-frères, cousins..., qui ont été pour l'heure ainsi localisées et décrites dans ce cimetière, véritable microcosme familial. Chacune de ces sépultures et leurs occupants sont ainsi détaillés et illustrés via des images originales colorisées, en regard de leur citation respective dans la *Correspondance* de Victor Segalen (2004).

Sur la base d'un texte apocryphe du père de Victor Segalen traitant d'une biographie de la famille Cras, dont son épouse était originaire, il est fait mention aussi du cimetière proche de Lambézellec où la grand-mère de Victor Segalen fut enterrée en 1895. Sa tombe avait fait l'objet de vaines recherches par la descendance, alors que la plupart des biographes avaient convenu que sa dépouille avait été placée à la fosse commune. Le présent travail a ainsi permis de montrer de façon inédite l'endroit où la grand-mère de Victor Segalen avait été enterrée, et d'où ses restes furent exhumés en 1921. Les preuves apportées permettent de supposer que c'est vraisemblablement le père de Victor Segalen qui souscrivit à une concession temporaire en 1895 pour y enterrer sa propre mère.

Diverses perspectives pour la poursuite de ces recherches sont enfin discutées.

## *In Memoriam*



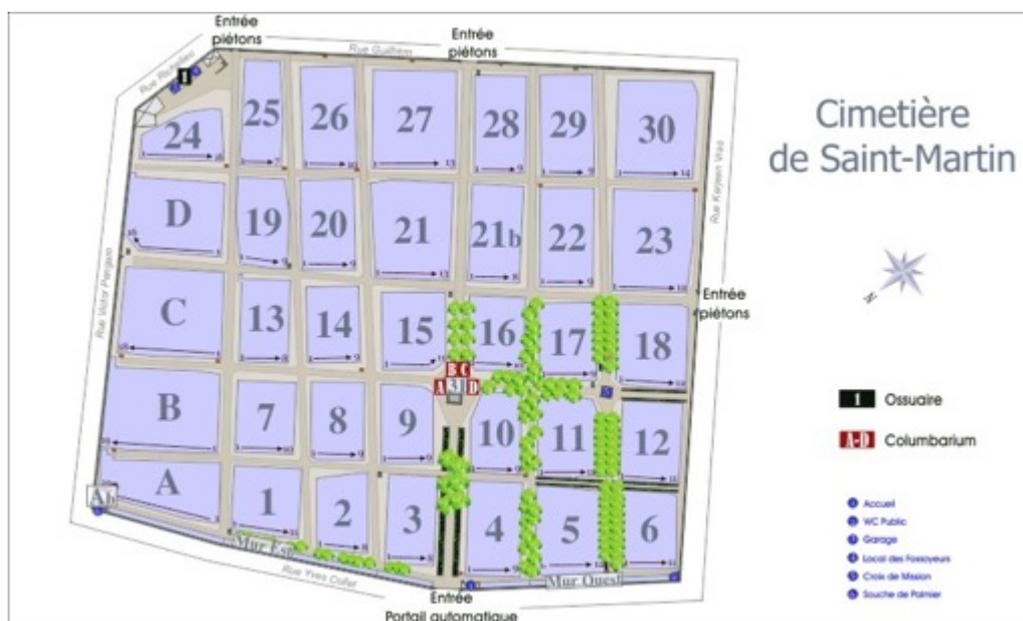
Je dédie ce travail de recherche à la mémoire de :

Annie Joly-Segalen\* (1912-1999) et Yvon Segalen\* (1906-2000), enfants aînés de Victor Segalen, Henri Audouard\*(1907-1995) et Jean-Maurice Goët (1910-1987) leurs cousins germains, ainsi que Jean Foucher# (1918-1996), directeur des Archives municipales de Brest ; tous se sont naguère « amusés » de concert à défricher, avec passion et persévérance, un premier pan de l'histoire et de la généalogie des familles Ségalen et Siméon dans le Pays de Brest. Leur correspondance des années 1970-80 relate notamment leurs redondantes et vaines recherches à tenter de trouver la sépulture de Marie-Charlotte Ségalen ... Cinquante ans plus tard, ces investigations ont notamment permis de lever ce mystère et je formule ici le vœu qu'elles auraient pu leur apporter quelque satisfaction.

L.L.

*\* photos aimablement transmises par Dominique Lelong (inauguration de la stèle au Huelgoat, Août 1984) et Dorota Audouard. # photo Archives municipales et communautaires, Brest.*

Le cimetière de Saint-Martin à Brest partage son ancienneté avec celui de Recouvrance. Tous deux datent de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Celui de Saint-Martin a été agrandi trois fois et compte quelque 11.400 sépultures sur 34 carrés distincts, c'est celui qui détient le plus d'histoire concernant la ville de Brest du XVIII<sup>ème</sup> siècle à nos jours. La qualité architecturale et la diversité des monuments funéraires qu'il recèle en font un véritable musée de l'art funéraire français à ciel ouvert. Y furent édifiées, par des générations de marbriers, de nombreuses sépultures remarquables pour leur architecture ou leur histoire.



En 1975 le *Service de l'Inventaire* de la Direction Régionale des Affaires Culturelles à Rennes avait commencé à les répertorier, un petit opusculé (Dufief, 1989) fut édité dans l'objectif d'un classement aux monuments historiques. Ce travail n'a pas hélas été porté à son terme mais relayé ensuite par la Ville de Brest, qui a élargi la démarche en désignant un certain nombre de sépultures dites *emblématiques* : Pierre Péron (1905-1988; Carré 4), Joseph Goetz (1792-1872; Carré 5), Marie Lenéru (1875-1918; Carré 12), Albert Louppe (1856-1927; Carré 16), Louis Nemo / Roparz-Hémon (1900-1978; Carré 19), Père Joseph Le Sauce (1818-1884; Carré 22) ... etc.

Ce sont ainsi 23 sépultures *emblématiques* qui sont désignées sur le site en ligne de la Ville de Brest, et 28 dans un récent livret qui leur est consacré (2020). Mais ce sont sans nul doute des centaines et des centaines de sépultures de ce cimetière qui présentent aujourd'hui un intérêt patrimonial, historique ou anecdotique – et qu'il faudrait inventorier en détail –, justifiant de leur préservation. Ainsi on peut citer ici l'exemple de la tombe des deux frères anglais **Frederick et Walter Whipp** (Carré 5 Rang 11 Tombe 5), morts noyés le 16 juin 1896 après le naufrage du paquebot *Drummond Castle* dans les parages embrumés de Molène et d'Ouessant. Le corps de l'aîné, Frederick, fut repêché non loin de Molène où il fut inhumé. Le corps de son frère fut retrouvé plus tard près d'Ouessant où son enterrement était prévu. Mais leur famille exigea d'exhumer et renvoyer les cercueils pour les rapatrier en Angleterre. Ils furent ainsi transportés vers Brest mais au dernier moment leur inhumation sur place fut ordonnée par le Préfet, craignant qu'un retour sur leur terre natale ne produise sur leur mère âgée un choc qu'elle n'aurait supporté. Au final, les deux frères furent ainsi inhumés au cimetière de St-Martin de Brest le 25 juin 1896 ...

L'hebdomadaire *Côté Brest* précisait en 2012 le projet de la Ville de faire du cimetière de Saint-Martin le « *Père-Lachaise de Brest* », indiquant qu'un certain nombre des 8642 concessions perpétuelles n'étaient plus *entretenu*, 5500 d'entre elles étant dites *en état d'abandon*... « *Pensé depuis des années, un plan de réhabilitation est maintenant rentré dans une partie plus concrète. Dans le carré 9, des espaces ont été libérés, de la pelouse est sortie de terre... 155 concessions sur 254 ont été reprises par la municipalité. Elles étaient toutes délaissées...* »

Ce carré 9 est ainsi à peu près à l'image globale de l'ensemble du cimetière : ce sont environ les **deux tiers des concessions perpétuelles**, jugées *en état d'abandon*, qui **ont été** ou **vont risquer d'être reprises** par la Ville sauf si les ayants droit manifestent leur volonté de les restaurer et pérenniser.

En effet, le *Code Général des Collectivités Territoriales* stipule qu'une commune peut statuer de *l'état d'abandon* d'une sépulture [y compris perpétuelle], puis après une procédure réglementée et *avertissement des ayants droit* (procès-verbal d'huissier), « reprendre » cette sépulture (démantèlement du monument et transfert des restes des défunts vers un ossuaire), si aucune réalité de prise en charge n'a été réalisée dans un délai de trois ans.

Le Cimetière de Saint-Martin compte un certain nombre de sépultures monumentales, telles par exemple la *Chapelle Kindelan* Carré 20, ou Carré 7 la *Chapelle Grandjean*, édifiée par les frères Poileu en 1844, réplique d'une église du gothique rayonnant en granite de *Kersanton*. Un programme de restauration de cette chapelle d'un coût global de 63.000 €, avec appel aux dons parrainé par la *Fondation du Patrimoine*, vient ainsi de se réaliser.



Et dans ce même Carré 7, juste en arrière de la chapelle Grandjean aujourd'hui restaurée, se trouve au rang 5 parmi tant d'autres une modeste sépulture, passablement affaissée à même le sol, surmontée d'une croix grise au christ blanc immaculé, servant d'appui à une frêle plaque gravée de cette épitaphe :





Sépulture « Siméon Ségalen » Carré 7 Rang 5 (état en 2005). Les deux soubassements distaux du monument sont affaissés jusqu'au ras du sol sous le socle du calvaire. La plaque mortuaire estampillée *Metterie*, la seule lisible, n'a pu a priori être posée qu'**après** le décès d'Ambroisine Lalance en 1933 (donc par sa fille Jeanne Goëtt), sauf à supposer qu'elle ait été gravée en plusieurs phases (avant/après le décès de Victor ?) mais c'est peu vraisemblable. Alors qu'Ambroisine survécut treize ans à son mari, la date de son décès n'a pas été gravée et occulte par défaut une datation de la plaque. Enfin, le panneau inférieur, concrétionné et lavé par les intempéries, est hélas devenu totalement illisible : Marie Ségalen ? « Commandant Gabriel Siméon » et son épouse ? leur fille Rose-Henriette ? Olympe Labiche ? [sa mère était née Siméon] ...



On peut comparer la sépulture Siméon-Ségalen du Carré 7 avec la tombe d'Amélie Cras-Hallot, *cousine* de Victor Segalen, au Carré 24 (*ici à gauche*) et de la tombe Hardy-Mazéas du Carré 5 (*au centre et à droite, vue postérieure*), actuellement celle demeurant dans le meilleur état. En effet ces trois monuments sont d'une facture totalement identique, comportant soubassement à prie-Dieu chanfreiné, calvaire à double socle et support de croix octogonale, mais la tombe Hardy-Mazéas est recouverte d'une *tombale* (tablier horizontal) recouvrant le soubassement. Un tel tablier s'avère optionnel et n'aurait alors vraisemblablement jamais existé pour les deux premières sépultures.

Nous sommes donc bien là face à la sépulture des parents de Victor Segalen : Marie Ambroisine née Lalance et Victor Joseph Ségalen, ce père qu'Henry Bouillier biographe pionnier et émérite de Segalen décrivait ainsi dès le premier chapitre de sa thèse publiée au *Mercure de France* en 1961 (« *Enfance* ») :

« C'était un **enfant naturel** d'une paysanne de Plabennec et du **commandant Siméon**, ancien officier de la Marine royale, qui pourvut sans doute à son éducation. »

Voilà un premier indice pour l'origine du patronyme *Siméon* sur la plaque mortuaire, mais dont on saura évidemment ensuite que ce fameux *Commandant Siméon* n'était pas du tout le père de Victor Ségalen père — et put difficilement subvenir à son éducation puisque mort 29 ans avant sa naissance —, mais bien **le père de sa grand-mère paternelle**, Rose-Henriette Siméon, épouse de René Tréguer.

Gilles Manceron (1991) relaiera lui aussi ce *récit familial* consistant à considérer le *Commandant Siméon* comme le *grand-père maternel* de Victor Segalen, comme en témoigna Alice Lossouarn, l'une de ses cousines décédée en 1970, citée par Annie Joly-Segalen, fille de l'écrivain, qui réitérera dans ce courrier adressé aux Archives municipales de Brest (annexe 2) : « *Ce que j'aimerais retrouver, c'est l'histoire de mon grand-père Segalen. Je n'ignore pas sa naissance illégitime et contrairement à certaines personnes, ce fait ne me trouble en rien. En revanche, c'est pour moi une énigme, qui était en effet **ce Siméon, mon arrière grand père** ?* »

On trouve déjà, par exemple, l'écho d'un tel *récit fondateur* le 11 septembre 1948 dans un courrier que lui expédie sa propre mère Yvonne Hébert — à peine veuve du Docteur Paul Fouquiau qu'elle avait épousé en secondes noces en 1927 et qui venait de décéder le mois précédent — pour rappeler, tout en lui suggérant de garder quelque distance avec les « *dirès* » de sa cousine Alice Picard-Lossouarn, que « *le Commandant Siméon n'avait jamais eu l'idée de reconnaître son fils* » (sic)... (en l'occurrence Victor Joseph Ségalen bien entendu) ...

Au cimetière de St-Martin, l'inscription du patronyme *Siméon* sur la plaque mortuaire, qu'apparemment Annie Joly-Segalen n'avait toujours pas remarqué en 1970 puisque qu'elle s'interrogeait sur la localisation « *d'une tombe Siméon proche de celle des Ségalen* » (cf. annexe 2), exprime là en creux l'occultation du *nom caché*, qui n'était donc pas tant **Ségalen**, patronyme de la fille-mère synonyme de bâtardise, que celui du défunt père biologique le jeune Victor **Tréguer** (ou Tréguier), mort accidentellement quatre mois avant la naissance de son fils naturel en mars 1849. Ce nom frappé d'indignité qu'il fallait occulter, donc sans nul doute aussi sur la tombe familiale, car il fut surtout celui du grand-père **René Tréguer**, riche négociant qui avait fini par se trouver *si proche* de sa belle-fille Marie-Charlotte Ségalen, adoptée avec le petit-fils naturel Victor — au point de la prendre ensuite comme maîtresse ? — et lui léguer en héritage ses propres biens grâce à l'organisation d'une vente fictive (Manceron, 1991 ; Tréguer-Déniel, 1997)... Héritage que Marie-Charlotte transmettra pour partie dans la réserve légale à sa sœur Marguerite au détriment de son fils naturel, ce différend familial ne connaîtra son épilogue qu'à la mort de cette dernière en 1903. Il fallait donc bien redorer le blason familial, et ce jusqu'à la tombe, en allant chercher un « grand-père » héroïque dont on pouvait être fier, le « *Commandant Gabriel*

*Siméon* », comme le dépeindra Victor-Joseph Ségalen en 1914\*, auréolé de son grade élevé de « *Capitaine de vaisseau en retraite et Chevalier de Saint-Louis* » : « *Sa vie est un exemple pour la jeunesse d'aujourd'hui. (...) Il ne plia jamais la tête devant personne. Roi, Empereur ou n'importe qui d'autre. Il n'avait de respect que pour son pays et lui avait donné tout son cœur* ». Et Victor Ségalen père de clore son propos en écrivant que les restes de l'aïeul Gabriel Siméon et de sa femme, exhumés de Plabennec, et ceux de leur fille Rose-Henriette (épouse Tréguier) — sa grand-mère —, exhumés de Lesneven, furent ainsi « **transportés au cimetière de Brest** »\*... On peut alors présumer que ce transfert des ossements ancestraux dut aboutir dans cette tombe du Carré 7, étayant l'inscription du patronyme *Siméon* sur la plaque mortuaire. Hélas Victor Ségalen Père ne livre ici aucune indication de date ni du lieu précis de ce transfert, tandis que le registre afférent du cimetière de Saint-Martin (Cote 4N15) ne permet pas hélas de confirmer un tel transfert entre les années 1894 et 1900 ... Hormis donc cette affirmation écrite de Victor Ségalen Père, qui n'indique donc pas davantage de lieu détaillé, aucune preuve tangible que lesdits ossements y furent bien déposés ...

Or, les époux Ségalen avaient donc accueilli chez eux, 15 rue Massillon, leur tante Olympe Duchêné-Labiche, nièce de Rose-Henriette Tréguier et marraine de Victor Segalen fils. Elle y mourut très âgée le 11 janvier 1894, décès que déclare Victor Ségalen comme « *cousin* » (alors que son neveu), son inhumation dans ce nouvel emplacement du Carré 7 est bien consignée dans le registre du cimetière ce jour-là. Et c'est donc alors ce 11 janvier 1894 que, pour récapituler, furent alors simultanément enterrés dans cette sépulture :

- ✓ Olympe Duchêné-Labiche, marraine de Victor Segalen ;
- ✓ les restes de la petite Marie Ségalen, jeune sœur de Victor, par suite d'un échange de concession du Carré 21 vers le Carré 7 (cf. infra) ;

auxquelles *auraient* donc été adjoints (simultanément ou non) :

- ✓ les restes des ancêtres Gabriel Siméon, de son épouse Anne Delamorinière et de leur fille Rose-Henriette Tréguier née Siméon, grand-mère de Victor père, depuis les cimetières de Plabennec et Lesneven.

Et bien que Victor Joseph Ségalen ne l'évoque jamais nulle part, ni aucun descendant ou biographe par la suite, pourquoi n'y aurait-il pas eu alors aussi **les restes de son père biologique Victor Tréguier** ? Mort en 1848 quatre mois avant la naissance de son fils naturel, il fut le plus vraisemblablement enterré à Plabennec dans la tombe de ses grands-parents maternels morts en 1820 et 1846, plutôt qu'à Saint-Frégant quinze kilomètres plus au nord, d'où était originaire son père René Tréguier et lieu de sépulture de ses propres parents ...

Soit deux + trois ou quatre, soit **cinq ou six défunts** au même lieu simultanément !

En janvier 1894, Victor Segalen venait tout juste d'avoir seize ans. Vingt-et-un ans plus tard en avril 1915, rédigeant depuis l'hôpital maritime de Brest son ébauche d'« *Essai sur soi-même* », il relate ainsi ce souvenir particulier de son enfance :

/...

---

\* Transcription d'une lettre de Victor Ségalen à l'abbé Le Jeune en date du 15 mai 1914, in Tréguier-Déniel, 1997

*« Le squelette de mes grands-parents précédant la description familiale du portrait de ces mêmes grands-parents. »*

Dans l'édition qu'elle en fit en 1986, sa fille Annie Joly-Segalen précise en note : « Cette **histoire de squelettes n'est pas claire** mais elle a marqué Victor Segalen enfant. Il s'agit sans doute d'un **transfert de tombe**. Les parents Segalen en possédaient une au cimetière de Brest. Faute de place pour enterrer la marraine de Victor, accueillie chez eux, il fallut vendre cette tombe, en acheter une autre et y mettre **les ossements que contenait la première**. **Victor semble avoir assisté à ce macabre échange** et il se souvient ici de son émotion ». De son côté, Henry Bouillier (1961) écrit que Segalen semblait faire allusion à « d'obscures traditions familiales selon lesquelles étaient **conservés au grenier de la maison** des squelettes d'aïeux qu'il a sans doute vus de ses yeux, spectacle bien propre à bouleverser un enfant déjà trop sensible ! »... Marie Dollé (2008) ajoute enfin que l'épisode remémoré par Segalen lui rappelle « ces manipulations macabres auxquelles la mère de Rimbaud aimait se livrer, lors de l'exhumation des restes de sa famille : compter les os, vérifier leur état de conservation, leur position dans le cercueil... » Il s'agit ici d'une pratique funéraire dite de « réduction de corps » consistant à regrouper les ossements de plusieurs défunts dans une seule et même boîte funéraire, afin de récupérer de la place pour les ré-inhumer dans le même caveau ainsi délesté, ou un autre ailleurs. Cela faisait souvent l'objet d'un cérémonial assez solennel sur place, en présence d'un officier de police, auquel, selon les familles, les enfants parfois très jeunes se devaient aussi d'assister ! Dans cette hypothèse, Victor Segalen a pu ainsi être le témoin contraint par ses parents à un tel rituel macabre.

Il y a donc bien eu d'abord ce **transfert** de tombe, comme en atteste le titre de concession perpétuelle n° 6314 requis par Victor Ségalen père le 10 janvier 1894, la veille du décès d'Olympe Duchêné-Labiche, en échange de la concession perpétuelle n° 5591 qu'il avait pourtant confirmée au Carré 21 en 1889 pour sa petite fille Marie, décédée neuf ans auparavant à l'âge de six jours (cf. annexe 1). Or le fait que Victor père souscrive à cette nouvelle concession la **veille** du décès de sa tante Olympe renforce l'inhumation de cette dernière dans cette nouvelle sépulture, ainsi que, donc, les restes de sa fille Marie transférés du Carré 21, comme le précisait Annie Joly-Segalen. Mais son propre père n'évoquait nullement, en 1915, ni la *vision* de cette marraine décédée, ni encore moins — fort heureusement — la vision des restes de sa petite sœur née deux ans après lui, mais bien celle de « **grands-parents précédant la description familiale de leur portrait** »...

Dans une note manuscrite intitulée « *Squelettes* » (inédit 3), Annie Joly-Segalen revient sur « l'histoire du ou des squelettes de grands parents conservés dans le grenier de la rue Massillon », se remémorant que sa mère « lui en avait parlé », elle-même « le tenant sûrement de Papa ». Bien qu'elle évacue cette option macabre en privilégiant le seul cérémonial *in situ* dans le cimetière (cf. sa note de l'« *Essai sur Soi-même* »), l'hypothèse prend tout de même une forme de consistance quand on se remémore les écrits sibyllins de Victor Joseph Ségalen brochant le portrait de son aïeul (vers 1907) : « Monsieur Siméon mourut en 1820 et fut enterré au cimetière de Plabennec. **Depuis longtemps ses reliques ont été transportées** au cimetière de Brest où **sont enterrées maintenant ensemble** sa femme et sa fille Madame Tréguer ». Il semble ainsi opérer un net distinguo entre le transfert des restes de l'aïeul [et de sa femme] venant de Plabennec, de ceux de leur fille, Madame Tréguer, sa propre

grand-mère, enterrée à Lesneven en 1866. Or il est fort peu vraisemblable que les autorisations municipales et par voie de conséquence les opérations de transfert des restes, depuis Plabennec d'une part et Lesneven d'autre part, aient pu être synchrones.

En outre, dans les « *fragments épars* » de diverses notes rassemblées par sa fille (inédit 5), Annie Joly-Ségalen se demande à juste titre comment le couple Ségalen (Victor Joseph et Ambroisine) aurait pu « *s'emparer d'ossements de gens qui légalement ne leur étaient rien ?* » – « *Pour Rose-Henriette Tréguer, Victor-Joseph étant seul héritier, les démarches n'ont pas dû être compliquées, mais le problème était différent pour les parents de celle-ci. Comment la demande fut-elle accueillie par la mairie de Plabennec ?* ». Peut-on alors imaginer le scénario suivant : **premier transfert des restes** des aïeux Siméon (+ leur petit-fils Victor ?) à une période à préciser durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, de Plabennec vers Brest, requis par un ou plusieurs descendants Siméon (y compris Rose-Henriette Tréguer-Siméon elle-même, et/ou après 1866, Olympe Duchêné-Labiche qui en faisait aussi partie). Rose-Henriette comptait en effet moult nièces et neveux issus de son frère aîné Jean-Louis, lui aussi Lieutenant de vaisseau à Brest, mort en 1846 comme leur mère Anne Delamorinière. La plupart de ces neveux avaient fait souche en bordure de l'Aulne maritime à l'ouest de Chateaulin, l'un d'eux Jean Gabriel Siméon fut maire de Dinéault de 1863 à 1867 ...

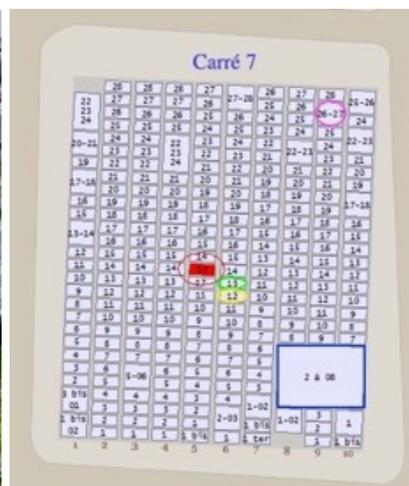
Dans un **second temps**, alors après 1866 – à préciser également – Victor Joseph Ségalen, s'appuyant sur le testament mystique rédigé par Rose-Henriette Tréguer-Siméon en sa faveur, requiert et obtient de la mairie de Lesneven le transfert des restes de sa grand-mère « adoptive » vers Brest (hélas les registres anciens de Lesneven permettant de l'attester ne semblent pas avoir été conservés<sup>†</sup>). Est-ce là qu'un « stockage d'attente » d'ossements dans le grenier de la rue Massillon aurait pu trouver une justification ?, les transferts n'ayant pas été simultanés, avant mise en commun de l'ensemble et ré-inhumation définitive au cimetière de Brest durant un cérémonial particulier. Ainsi que le souligne enfin Annie Joly-Ségalen (*ibid.*), Victor Joseph et Ambroisine Ségalen se sont peut-être « *livrés à ces macabres transferts pour établir, sans contestation possible la filiation de l'aïeul Gabriel Siméon, sa fille Rose-Henriette Tréguer vers Victor Joseph* », né enfant naturel ... Notamment vis-à-vis des beaux-parents Lalance et plus largement de la belle-famille Cras, « *il fut admis que Victor-Joseph était le fils naturel d'un Siméon, officier de marine. Lequel ? On ne savait pas mais ce lien maritime permettait de fermer les yeux* », sans négliger tout le bien immobilier et foncier dont Victor Joseph pouvait se prévaloir ...

Nous allons découvrir ensuite, ainsi que détaillé plus loin, que cet échange de concession vers le Carré 7 du Cimetière ne semblait en rien le fruit du hasard. J'ai focalisé mes investigations sur la chronologie funéraire du cercle familial dans lequel Victor Ségalen et sa sœur Jeanne évoluèrent à Brest. Le fait est que Victor Ségalen père, épousant Ambroisine Lalance en 1870, a ainsi embrassé une louable famille d'accueil, les *Lalance*, et ce faisant celle des *Cras* plus largement puisque les deux sœurs Ambroisine et Louise étaient les deux filles d'Aline Cras, brillante « *Directrice de l'École Communale de Bel-Air* », sœur des deux frères Louis-Dieudonné musicien renommé et Pierre-Charles médecin en chef de la Marine, tous trois enfants du maître bottier Jean-Yves Cras, chantre à l'église de Lambézellec ...

---

<sup>†</sup> JY Le Goff, ancien maire de Lesneven, com. pers.

Au même titre que son beau-père Hubert Lalance avant lui, et fût-ce en sa qualité d'« *Écrivain au Commissariat de la Marine* » renforcée par un probable tropisme personnel, Victor Ségalen père est ainsi vite apparu endosser souvent le rôle du *Monsieur bons offices* pour les formalités mortuaires et funéraires du cercle de la belle-famille. Ainsi dès décembre 1875 c'est lui qui, comme *petit-fils*, va déclarer le décès du grand-père Jean-Yves Cras, père d'Aline, maître bottier et chantre, qui sera enterré à Lambézellec où son épouse décédée en 1858 se trouvait déjà. Ensuite en janvier 1889, c'est Victor à nouveau qui, en tant que *neveu* — par alliance —, va déclarer le décès de l'Oncle Pierre-Charles Cras, le frère de sa belle-mère, brillant et célèbre médecin en chef de la Marine, professeur à l'École Navale. Sa sépulture **sera établie au Carré 7** du cimetière de Saint-Martin, où Victor avait donc déjà pris en 1880 une concession pour sa petite fille Marie. Et huit mois plus tard en septembre 1889, dans ce même Carré 7, c'est-à-dire non loin de l'Oncle Cras, Victor Ségalen retourne souscrire **le même jour deux nouvelles concessions bord à bord**, l'une au nom de Lalance (son beau-père) et l'autre de Lossouarn (son beau-frère), sa jeune nièce Antoinette Lossouarn venant de décéder à l'âge de quinze mois. Quand son père Émile Lossouarn, « *Médecin de première classe de la Marine* », meurt subitement quatre mois plus tard à l'âge de 48 ans, pour y être alors enterré, c'est encore et toujours Victor qui déclare le décès ! Et le mois suivant, c'est au tour de sa belle-mère, Aline Cras, de rejoindre la tombe adjacente, et enfin encore en octobre, la dernière petite nièce, Renée Lossouarn, ira retrouver son père et sa sœur...



Sépultures adjacentes **Lossouarn** (à gauche, CP 5628) et **Lalance** (à droite, CP 5629) reliées par un dallage continu, pour lesquelles deux concessions perpétuelles seront souscrites ce même jour du 17 septembre 1889 par Victor Ségalen. Sa propre sépulture (CP 6314), en arrière à droite, sera acquise par lui-même également par suite d'un échange, quatre ans plus tard le 10 janvier 1894. A droite, situation respective des sépultures au sein du Carré 7 : Ségalen : rouge, Lalance-Lossouarn : vert et jaune, P.-Charles Cras : mauve, Chapelle Grandjean : bleu.

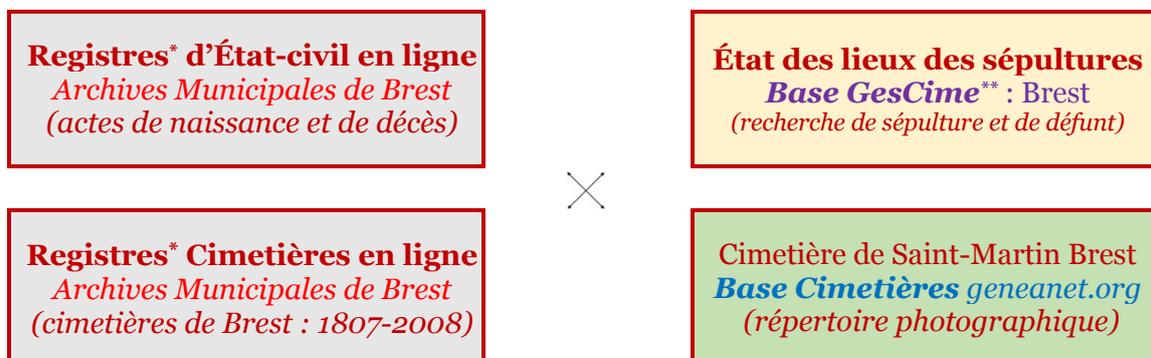
C'est pourquoi il est alors apparu si flagrant que, lorsqu'en janvier 1894 Victor Ségalen va procéder à son **échange de concession** au cimetière de St-Martin, la veille de la mort de sa tante<sup>‡</sup> Olympe, marraine de son fils, c'est sans doute en ayant saisi une **opportunité de vacance d'un emplacement au plus proche des deux concessions jumelées Lalance-Lossouarn**, afin de rapprocher *ad vitam æternam* les défunts de la « *famille* » en ce lieu consacré, le plus contigu possible...

<sup>‡</sup> bien que, déclarant le décès, il se présentera donc comme son **cousin**. Victor Segalen fils reprendra souvent à son compte cette curieuse coutume consistant à faire le **saut d'une ou plusieurs générations**, évoquant ses propres « grands-parents » s'agissant des ancêtres Siméon (alors que ce furent les arrière grands-parents de son père), de ses « *Oncle* » et « *Tante* » pour Pierre-Charles Cras et Amélie Robin son épouse, ou encore de son « *cousin Jean Cras* » (dédicace de sa thèse), qui était en fait un cousin issu de germain à son père ...

Du point de vue ségalénien, compte tenu de la vision et description rapportées par Victor Segalen du « *squelette de ses grands-parents* », nourrissant sa décision ultérieure — affirmée par son épouse Yvonne — de ne pas vouloir rejoindre lui-même la tombe familiale brestoise après sa mort (*in* Manceron, 1991), ainsi que du rôle de ses parents dans cette décision et dans la souscription des trois concessions en un lieu *rassemblé*, où eux-mêmes se trouvent ainsi qu'aïeux, parents, fratrie....etc, on peut alors vraiment considérer que les sépultures contiguës Siméon-Ségalen, Lalance et Lossouarn du Carré 7 du Cimetière de Saint-Martin à Brest forment **un tout, partie intégrante du corpus Segalen**, du légendaire de l'écrivain.

Mais il m'a semblé nécessaire d'aller ici plus loin dans la démarche en élargissant aux cercles de famille Ségalen, ceux de son épouse Yvonne (familles Hébert, Audouard...) et de la vaste famille Cras (grand-mère et grand-oncle). Et en allant puiser également dans la *Correspondance Segalen* publiée en 2004, où bon nombre des membres de ces divers cercles de familles proches sont régulièrement cités... Élargir ainsi le cercle de celles et ceux cités par Segalen dans sa *Correspondance*, dont la sépulture se trouve alors éventuellement aussi au cimetière de Saint-Martin de Brest.

Pour ce faire, au plan de la méthode, ces recherches ont été grandement facilitées par **la consultation en ligne et le croisement de quatre bases de données** complémentaires :



Cette approche de base a ensuite été complétée et alimentée par la reconnaissance et l'examen visuel des sépultures *in situ* (inscriptions funéraires), en lien avec les informations additionnelles livrées par le service décès/cimetières de la Ville de Brest.

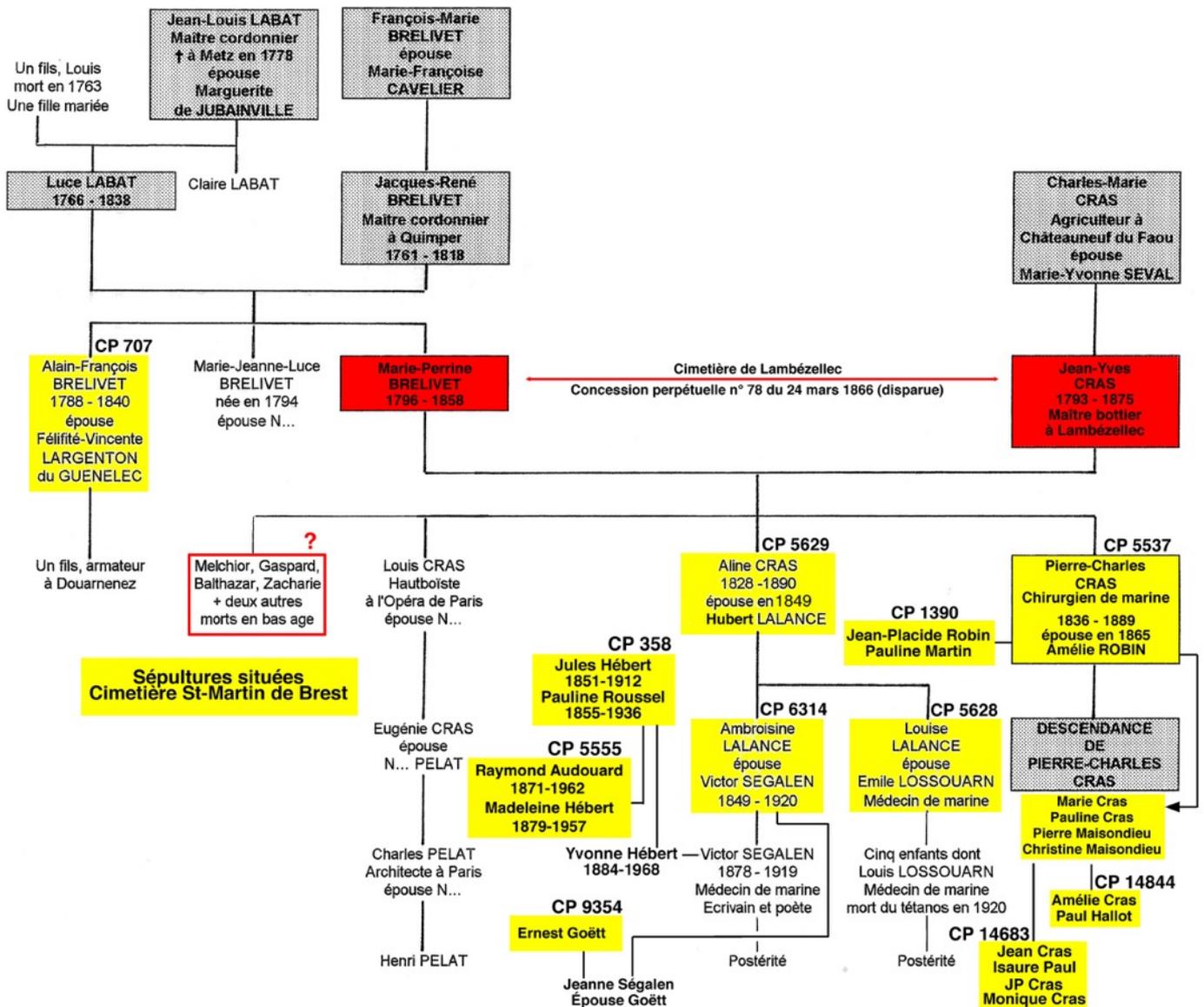
Nous avons déjà évoqué la sépulture de l'oncle Pierre-Charles Cras au Carré 7, où il repose avec son épouse, deux de leurs filles, ainsi qu'une des petites-filles et son mari. L'emplacement de cette tombe est peut-être à l'origine de la démarche de souscription des époux Ségalen des trois sépultures Lalance, Lossouarn et Siméon-Ségalen non loin dans ce même Carré 7. Mais la biographie inédite de Benoit Cras (1998), petit-fils de Pierre-Charles Cras, a permis d'accroître significativement la connaissance de la famille, des ancêtres. Ainsi, à titre d'exemple, les parents d'Amélie Robin, épouse de Pierre-Charles Cras, décédés peu avant et peu après ce dernier, ont eu aussi leur sépulture — toujours existante — au cimetière de Saint-Martin.

\* registres en ligne parfois incomplets, endommagés (pages absentes) ou indisponibles.

\*\* Base non exhaustive (cf. note précédente). Dans certains cas une sépulture peut être mentionnée et géolocalisée sur plan sans défunt connu répertorié. Cf. concession Lalance par exemple (CP 5629).

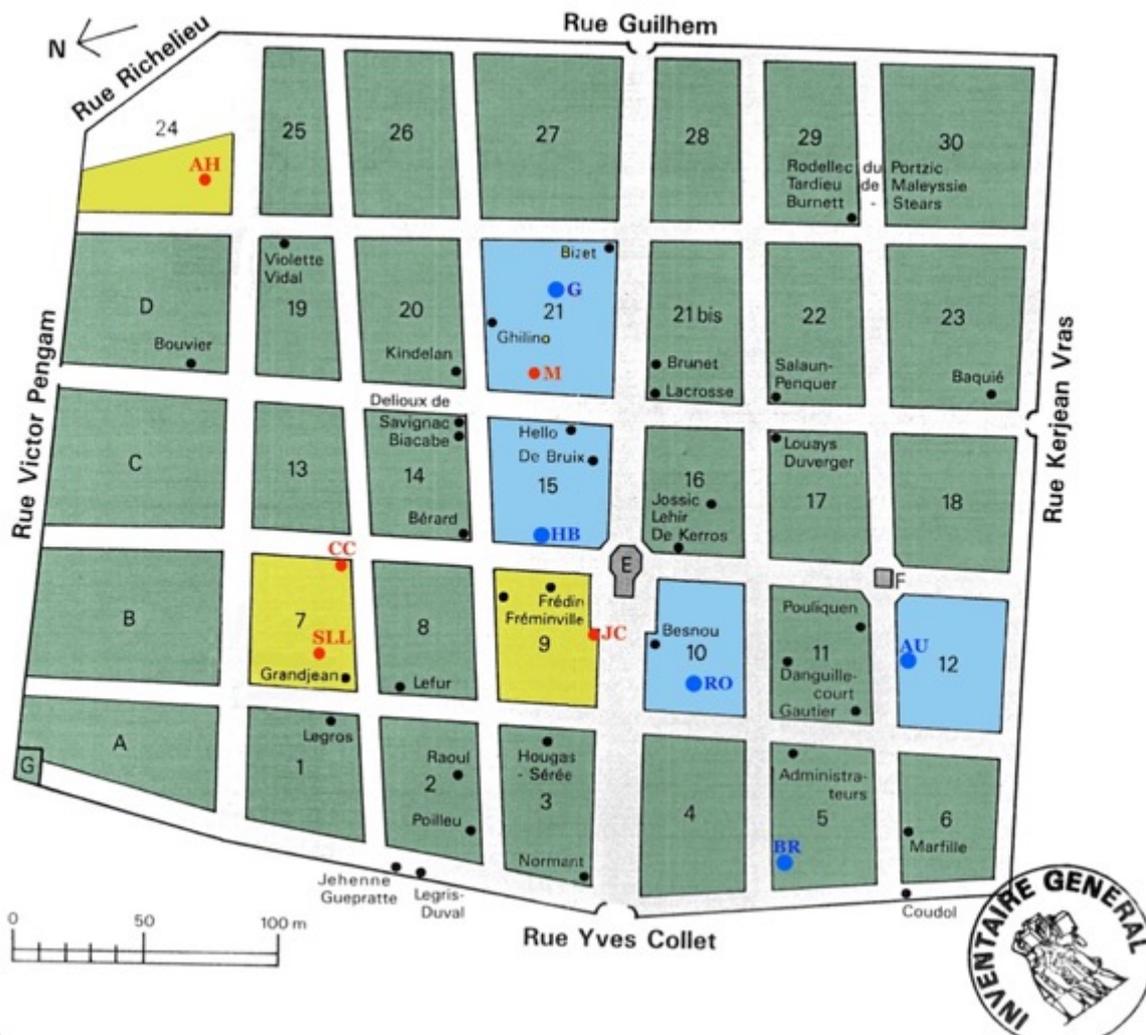
Et ce sont ainsi au total **pas moins de onze sépultures différentes** des divers cercles des familles Ségalen÷Lalance÷Cras : grands-parents, beaux-parents, beaux-frères/belles-sœurs, cousins/cousines..., qui ont été — pour l’heure — ainsi trouvées et localisées au cimetière de Saint-Martin à Brest, véritable microcosme familial.

On trouvera ainsi la plupart de ces sépultures implicitement figurées dans l’un des nombreux arbres généalogiques établis par Benoit Cras avec son frère Hervé (alias *Jacques Mordal*), et publiés dans sa biographie inédite (1998) :



Arbre généalogique d’une partie de l’ascendance Cras (familles Labat÷Brélivet÷Cras) (repris de Benoit Cras, 1998). Les grands-parents Cras furent enterrés au Cimetière de Lambézellec (rouge). Le reste des sépultures des collatéraux (Alain-François Brélivet) ou de la descendance ou des alliances, trouvées au Cimetière de Saint-Martin de Brest, sont ici figurées en **jaune**.

La page suivante regroupe ainsi, au sein du Cimetière de Saint-Martin de Brest, la localisation des **onze sépultures** (six principales + cinq dites annexes) ainsi retrouvées, réparties sur trois carrés principaux en jaune (7, 9 et 24) et quatre carrés annexes en bleu ciel (10, 12, 15 et 21).



Le Cimetière de Saint-Martin, subdivisé en 34 carrés, montrant les sépultures • que le *Service régional de l'Inventaire Général* (DRAC Rennes) avait caractérisées comme remarquables (Dufief, 1989).

Les carrés jaunes regroupent les sépultures **principales** ici évoquées : •

- Carré 7 :** **SLL** sépultures contiguës Ségalen/Lalance/Lossouarn (13 défunts)
- CC** sépulture familiale Pierre-Charles Cras (6 défunts)
- Carré 9 :** **JC** sépulture familiale Jean Cras (4 défunts)
- Carré 24 :** **AH** sépulture Amélie Cras & Paul Hallot (2 défunts)

Et les carrés bleu ciel regroupent les autres sépultures, dites **annexes** : •

- Carré 15 :** **HB** sépulture Hébert (beaux-parents de Victor Ségalen)
- Carré 12 :** **AU** sépulture Audouard (belle-sœur et beau-frère de Victor Ségalen)
- Carré 21 :** **M** *sépulture initiale Marie Ségalen (échange de concession en 1894)*
- G** sépulture Ernest Goëtt (beau-père de Jeanne Ségalen)
- Carré 10 :** **RO** sépulture Robin (beaux-parents de Pierre-Charles Cras)
- Carré 5 :** **BR** concession perpétuelle A.-F. Brélivet (oncle d'Aline et P.-Ch. Cras)

Les pages ultérieures détaillent les références à chacun des membres des diverses familles inhumés dans ces sépultures brestoises, ou ailleurs à titre comparatif, **cités dans la *Correspondance de Victor Ségalen*** (2004), ainsi qu'une chronologie des décès, et enfin le descriptif de chacune des sépultures et les défunts s'y trouvant.

Mentions respectives des membres des familles **Ségalen ÷ Lalance ÷ Hébert ÷ Audouard ÷ Lossouarn ÷ Cras** cités dans la **Correspondance de Victor Segalen** (Fayard 2004) :

	<b>inhumé-e à Brest Cimetière St-Martin :</b>	Lien de parenté / Victor Segalen	mentions
<b>Concession Ségalen CP 6314 Carré 7</b>	Victor-Joseph Ségalen (1849-1920)	père	264
	Ambrosine Lalance ép. Ségalen (1852-1933)	mère	291
	Marie Ségalen (1880)	sœur	
	Olympe Duchêné-Labiche (1799-1894)	grand-tante pat.	3
	Rose-Henriette Siméon ép. Tréguer (1785-1866)	arrière-grand-mère p.	4
	Gabriel Siméon (1750-1820)	arrière-arrière-grands-parents p.	
<b>Concession Lalance CP 5629 Carré 7</b>	Hubert Lalance (1822-1897)	grand-père mat.	21
	Aline Cras ép. Lalance (1828-1890)	grand-mère mat.	4
<b>Concession Lossouarn CP 5628 Carré 7</b>	Emile Lossouarn (père) (1841-1890)	oncle	3
	Louise Lalance ép. Lossouarn (1857-1910)	tante	87
<b>Concession Pierre-Charles Cras CP 5537 Carré 7</b>	Pierre-Charles Cras (1836-1889)	grand-oncle	6
	Amélie Robin ép. Cras (1843-1938)	grand-tante	14
	Marie Cras (1866-1923)	tante*	1
	Pauline Cras (1875-1948)	tante*	2
	Pierre Maisondieu (1911-1981)	neveu* par alliance	
	Christine Cras ép. Maisondieu (1917-2008)	nièce*	
<b>Concession Jean Cras CP 14683 Carré 9</b>	Jean Cras (1879-1932)	oncle*	12
	Isaure Paul ép. Cras (1875-1967)	tante* par alliance	1
	Jean-Pierre Cras (1918-1948)	cousin*	
	Monique Cras (1910-2007)	cousine*	
<b>Concession Hallot CP 14844 Carré 24</b>	Amélie Cras ép. Hallot (1868-1936)	tante*	3
	Paul Hallot (1864-1941 <sup>Δ</sup> )	oncle* par alliance	2
<b>Concession Hébert CP 358 Carré 15</b>	Jules Hébert (1851-1912)	beau-père	51
	Pauline Roussel ép. Hébert (1855-1936)	belle-mère	64
<b>Concession Audouard CP 5555 Carré 12</b>	Madeleine Hébert ép. Audouard (1879-1957)	belle-sœur	18
	Raymond Audouard (1871-1962)	beau-frère	13
	<sup>Δ</sup> transféré à Brest en 1971	<b>total</b>	<b>862</b>

<b>inhumé-e ailleurs ** :</b>	Lien de parenté / Victor Segalen	mentions
Jeanne Ségalen ép. Goëtt (1883-1940)	sœur	136
Maurice Goëtt (1878-1952)	beau-frère	15
Gisèle Goëtt ép. Hoste (1911-1991)	nièce	1
Gabrielle Hébert ép. Tramond (1881-1969)	belle-sœur	66
Joannès Tramond (1882-1935)	beau-frère	78
Suzanne Hébert ép. Reinflet (1886-1954)	belle-sœur	73
Georges Hébert (1885-1918)	beau-frère	20
Louis Lossouarn (1882-1920)	cousin	93
Alice Lossouarn ép. Picard (1883-1970)	cousine	48
Théodore Picard (1868-1928)	cousin par alliance	3
Emile Lossouarn (fils) (1885-1953)	cousin	55
Paul Lossouarn (1886-1958)	cousin	21
Ninette (Anne) Hallot ép. Collin (1896-1988)	cousine*	4
Gabrielle Cras ép. de Fourcauld (1870-1954)	tante*	37
Louis de Fourcauld (1878-1959)	oncle* par alliance	31
Gisèle de Fourcauld ép. Laurens (1903-1987)	cousine*	3
Jacques de Fourcauld (1904-1932)	cousin*	5
Mathilde Cras ép. Laureore (1872-1934)	tante*	4
Elie Laureore (1870-1949)	oncle* par alliance	2
Charles Cras (1875-1959)	oncle*	17
(Ger)Mainette Lefrançois ép. Cras (1888-1972)	tante* par alliance	4
Hervé Cras (Jacques Mordal) (1910-1980)	cousin*	1
Pierre Cras (1886-1968)	oncle*	5
Madeleine Lefrançois ép. Cras (1891-1957)	tante* par alliance	1
	<b>total</b>	<b>658</b>

\* issu-e de germain-e

\*\* tous hors Bretagne sauf Alice Lossouarn et son mari Théodore Picard à Guingamp

**Chronologie des décès** des membres des familles Ségalen, Lalance, Hébert, Audouard, Lossouarn et Cras cités dans la *Correspondance de Victor Segalen*

**inhumé-e à Brest Cimetière St-Martin**

**inhumé-e ailleurs**

**XIX<sup>ème</sup> siècle**

Rose-Henriette Siméon vve Tréguer (1785-1866)	(Marie-Perrine Brélivet 1795-1858)
Pierre-Charles Cras (1836-1889)	(Jean-Yves Cras 1793-1875)
Emile Lossouarn (père) (1841-1890)	
Aline Cras ép. Lalance (1828-1890)	
Olympe Duchêné-Labiche (1799-1894)	(Marie-Charlotte Ségalen 1827-1895)
Hubert Lalance (1822-1897)	

**Années 1910**

Louise Lalance ép. Lossouarn (1857-1910)	
Jules Hébert (1851-1912)	
	Georges Hébert (1885-1918)

**Victor Segalen (1878-1919)**

**Années 1920**

Victor-Joseph Ségalen (1849-1920)	Louis Lossouarn (1882-1920)
Marie Cras (1866-1923)	
	Théodore Picard (1868-1928)

**Années 1930**

Jean Cras (1879-1932)	Jacques de Fourcauld (1904-1932)
Ambrosine Lalance veuve Ségalen (1852-1933)	
	Mathilde Cras ép. Laureore (1872-1934)
	Joannès Tramond (1882-1935)
Pauline Roussel veuve Hébert (1855-1936)	
Amélie Cras ép. Hallot (1868-1936)	
Amélie Robin veuve Cras (1843-1938)	

**Années 1940**

	Jeanne Ségalen ép. Goett (1883-1940)
Paul Hallot (1864-1941)	
Pauline Cras (1875-1948)	
	Elie Laureore (1870-1949)

**Années 1950**

	Maurice Goett (1878-1952)
	Emile Lossouarn (fils) (1885-1953)
	Gabrielle Cras ép. de Fourcauld (1870-1954)
	Suzanne Hébert ép. Reinflet (1886-1954)
Madeleine Hébert ép. Audouard (1879-1957)	
	Madeleine Lefrançois ép. Cras (1891-1957)
	Paul Lossouarn (1886-1958)
	Louis de Fourcauld (1878-1959)
	Charles Cras (1875-1959)

**Années 1960**

Raymond Audouard (1871-1962)	
Isaure Paul ép. Cras (1875-1967)	
	<b>Yvonne Hébert Veuve Fouquiau (1884-1968)</b>
	Pierre Cras (1886-1968)
	Gabrielle Hébert ép. Tramond (1881-1969)

**Années 1970**

Alice Lossouarn ép. Picard (1883-1970)
(Ger)Mainette Lefrançois ép. Cras (1888-1972)

**Années 1980-90**

Hervé Cras (1910-1980)
Gisèle de Fourcauld ép. Laurens (1903-1987)
Ninette (Anne) Hallot ép. Collin (1896-1988)
Gisèle Goett ép. Hoste (1911-1991)
Annie Joly-Segalen (1912-1999)

**Cimetière de Saint-Martin à Brest :  
Carré 7 :**



**Concession Ségalen CP 6314 :** Marie Ségalen (1880) – Olympe Duchêné-Labiche (1799-1894)  
– Victor Joseph Ségalen (1849-1920) – Ambroisine Lalance Veuve Ségalen (1851-1933)

*[+ transfert présumé des restes de : Gabriel Siméon (1750-1820), Anne Delamorinière Vve Siméon (1752-1846),  
Victor Tréguer ? (1824-1848) et Rose-Henriette Siméon ép. Tréguer (1785-1866)]*



**Concession Lalance CP 5629 :** Aline Cras ép. Lalance (1828-1890) - Hubert Lalance (1822-1897)

*Sur cette photo datée vers 1885 le couple Lalance est ici assis de part et d'autre du jeune Victor Segalen leur petit-fils au centre, les sœurs Lalance (Ambroisine et Louise) se tiennent debout de profil au second plan, portant chacune dans leurs bras leur propre fille (Jeanne et Alice). Absents de la photo, les gendres Victor Joseph Ségalen et Émile Lossouarn Père (mort en 1890).*

## Carré 7 :



**Concession Lossouarn CP 5628** : Marie-Antoinette Lossouarn (1888-1889) – Émile Lossouarn (1841-1890) – Renée Lossouarn (1889-1890) – Louise Lalance Vve Lossouarn (1857-1910).

*Louise Lalance figure ici à la droite de cette photographie ↑ datée vers 1893 de la « tribu Lalance » ; à sa droite en robe claire, sa fille Alice et assis au centre les trois fils Lossouarn, Louis, Émile et Paul ; debout au-dessus de Louise, Victor Segalen adolescent se tient aux côtés du patriarche, son grand-père Hubert Lalance et à gauche sur la photo, ses père et mère Victor J. Ségalen et Ambroisine Lalance ; entre cette dernière et Alice, leur propre fille Jeanne Ségalen. Seule absente notable ici : Olympe Duchêné-Labiche, peut-être empêchée par son grand âge, à moins que la photo ne fut prise après son décès en 1894 ?*



Pierre-Charles Cras, *Oncle* de Victor Segalen, son épouse la *Tante* Amélie, les deux *cousines* célibataires Marie et Pauline, la *nièce* Christine Cras et son mari Pierre Maisondieu



**Concession Charles Cras CP 5537** : Pierre-Charles Cras (1836-1889) - Marie Cras (1866-1923) - Amélie Robin Vve Cras (1843-1938) - Pauline Cras (1875-1948) - Pierre Maisondieu (1911-1981) - Christine Cras Vve Maisondieu (1917-2008)

## Carré 9 :

Jean Cras, *cousin* de V. Segalen, son épouse Isaure, leurs enfants Jean-Pierre et Monique.



*Cette photo datée de 1925 montre Jean Cras et sa famille au complet, y compris les deux autres filles du couple, non inhumées à Brest. à gauche : Jean Cras, Jean-Pierre, Isaure et Monique Cras (Brest); à droite, avec des nattes, Colette († à Paris) et Isaure dite "Zézette" († à Nice).*

**Concession Jean Cras** [↑ état avant 2007] – **CP 14683** : Jean Cras (1879-1932) - Jean-Pierre Cras (1918-1948) - Isaure Paul Vve Cras (1875-1967) - Monique Cras (1910-2007)



Jean Cras en 1929



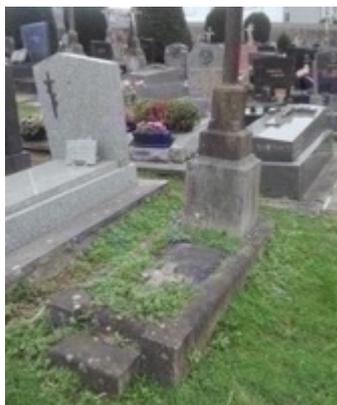
Isaure son épouse en 1914



*Monique Cras fut une grande artiste africaniste, peintre et affichiste reconnue*

## Carré 24 :

Amélie Cras épouse Hallot, *cousine* de Victor Segalen, et son mari Paul Hallot



**Concession Hallot CP 14844** - Amélie Cras ép. Hallot (1868-1936) - Paul Hallot (1864-1941)

**Carré 15** : tombe des parents d'Yvonne Hébert, des beaux-parents de Victor Segalen.  
*Le Docteur Jules Hébert exerçait sur Brest, sa générosité lui valut le surnom de « médecin des pauvres » ; fut auteur de poèmes et de pièces de théâtre, président de la Société Académique de Brest.*



**Concession Hébert CP 358** - Jules Hébert (1851-1912) - Pauline Roussel Vve Hébert (1855-1936)

**Carré 12** : Madeleine Hébert épouse Audouard, sœur d'Yvonne, belle-sœur de Victor Segalen.  
*Madeleine et Raymond Audouard ont assisté - et soutenu Yvonne - aux obsèques de Victor Segalen au Huelgoat. Ils occuperont le logement des Segalen du 5 Cité d'Antin après le départ d'Yvonne à Paris.*



**Concession Audouard CP 5555** :  
 Madeleine Hébert épouse Audouard (1879-1957) – contre-amiral Raymond Audouard (1871-1962)  
 Parents : Prosper (1822-1894) et Éloïse (1842-1889) Audouard - fratrie : Germaine (1904-1939) et Jean (1900-1960) Audouard



*Kerbreur, la **maison des frères** Audouard, que ceux-ci avaient fait bâtir en 1903-04 à Argenton face à la mer, au phare du Four et à l'île d'Ouessant. Ce fut le lieu de lune de miel des jeunes époux Segalen en juin 1905 après leur cérémonie de mariage à Brest.*

**Autre sépultures** (aïeux non cités dans la *Correspondance Segalen*) :

**Carré 21** : sépulture d'Ernest Gøett (1849-1912), beau-père de Jeanne Ségalen. **CP 9354**



← Cette sépulture datant de 1912 est actuellement ruinée. Sur la stèle face contre terre furent gravés les noms de Marie-Claire Claudel Veuve Gøett (1827-1909) et de son fils Ernest Gøett (1849-1912), professeur au lycée Saint-Louis de Brest, lui-même père de Maurice Gøett qui épousa Jeanne Ségalen le 25 avril 1908. Maurice Gøett avait démarré sa carrière de magistrat en 1906 en Bretagne avant de prendre un poste en Tunisie en 1920, puis en Algérie en 1935 où le couple passera le restant de ses jours. Jeanne Ségalen épouse Gøett mourra (de la typhoïde) le 22 novembre 1940, sept ans seulement après sa mère, et Maurice Gøett le 12 juillet 1952. Leur sépulture commune se trouve au cimetière chrétien de Constantine. (photo C. Gøett) →



**Carré 10** : sépulture Robin (beaux-parents de Pierre-Charles Cras). **CP 4390**



Jean-Placide Robin (1802-1880)  
Pauline Martin-Robin (1812-1891)

parents de Pauline Robin,  
l'épouse de Pierre-Charles Cras,  
dont la sépulture se trouve au Carré 7

**Carré 5** : **CP 707** : concession Brélivet (Allain-François, grand-oncle d'Ambroisine Ségalen).



Sépulture expressément mentionnée dans un manuscrit apocryphe de Victor Joseph Ségalen relatant la biographie de la famille Cras, recopié par Pauline Cras en 1910. Ce texte précise qu'y fut inhumé en juin 1840 le grand-oncle maternel d'Ambroisine Lalance, Allain-François Brélivet, par sa veuve Félicité Largenton du Guenelec, fille d'un armateur de Douarnenez. Mention sans doute due au fait que la dalle originelle - et son épitaphe - fut après coup remplacée par une autre « par suite de l'inhumation dans cette tombe d'un membre d'une famille Cartier alliée sans doute à la veuve Brélivet ». De fait y fut enterrée en janvier 1928 une Marie Quéré née **Cartier**, puis ensuite d'autres membres de cette descendance, sous le nom de Charpentier, la dernière inhumation remontant au 7 janvier 1985. Ne subsiste aujourd'hui à cet emplacement plus aucune tombe ni écriteau, juste un rectangle d'herbes folles mais la concession, perpétuelle, est toujours valide.

## Le Cimetière de Lambézellec

On ne peut passer sous silence ici, pour mémoire, le Cimetière de Lambézellec, établi sur cette commune distincte de Brest jusqu'en 1945, puisqu'y furent inhumés les ancêtres de la famille Cras ainsi que la grand-mère paternelle de Victor Segalen, celle « dont on avait honte et dont il fallait cacher l'existence », Marie-Charlotte Ségalen.

Jean-Yves Cras et Marie-Perrine Brélivet étaient les parents d'Aline Cras — grand-mère maternelle de Victor Segalen —, ainsi que de ses frères survivants Louis-Dieudonné et Pierre-Charles. Le couple eut en effet neuf enfants, dont seulement trois survécurent.

Il a donc été fait mention page précédente de ce précieux texte apocryphe intégralement transcrit dans la biographie de Benoit Cras (1998), et que ce dernier avait attribué à Ambroisine Ségalen-Lalance, fille d'Aline Cras et de Hubert Lalance, épouse de Victor Ségalen Père. Benoit Cras indique que ce texte fut retrouvé dans les **papiers de famille que détenait Ninette [Anne-Marie] Hallot** épouse Collin (ci-contre en 1919 entre sa mère Amélie Cras-Hallot et sa tante Pauline Cras), nièce d'Ambroisine Lalance, arrière-petite-fille de Jean-Yves Cras et Marie-Perrine Brélivet. Anne Bonsey-Cras a eu la grande amabilité de chercher et retrouver\* dans les archives de son père Benoit le cahier manuscrit originel, recopié, comme l'indique sa couverture, par Pauline Cras en 1910, d'un texte initial **rédigé en fait par Victor Joseph Ségalen Père**. Avec la collaboration probable de son épouse Ambroisine, mais ce n'est pas elle l'auteure de cette biographie, bien évidemment remarquable par la quantité et l'acuité d'informations inédites qu'elle recèle sur l'histoire et la généalogie de la famille Cras.



En voici ici quelques extraits choisis sur l'histoire des grands-parents Cras :

*« Marie-Perrine Brélivet a souvent raconté à ses enfants, et particulièrement à Aline Cras, sa fille, qu'ils étaient si malheureux qu'on en était réduit, chez elle, à manger du sel pour tromper la faim... De Quimper, ses parents vinrent s'établir à Lambézellec où Jacques-René Brélivet qui avait une belle voix obtint la modeste position de chantre à l'église. Sa fille Marie-Perrine avait de grandes dispositions musicales et après avoir suivi un cours d'orgue avec d'autres enfants du bourg, elle obtint la place d'organiste en 1808 à la suite d'un concours. Elle n'avait alors que treize ans. Elle remplira cette fonction jusqu'à son décès en 1858, c'est-à-dire pendant cinquante ans.*

*Un jeune sergent de l'armée de Napoléon Ier, Jean-Yves Cras, alors à Brest, vint faire une excursion à Lambézellec. C'était l'heure de la grand-messe. Le militaire, qui avait une très belle voix, se mit à chanter de sa place, parmi les fidèles. Le clergé, tout émerveillé de son chant, le pria de venir tous les dimanches. Jean-Yves Cras secondait donc le père de Perrine et était à même d'apprécier les talents de cette dernière à l'orgue. Et voilà comment, après avoir mis en commun leurs talents personnels au service de Dieu, ils vinrent s'agenouiller un jour*

---

\* Qu'elle en soit ici vivement remerciée.

tous les deux au pied de ses autels en demandant au prêtre de bénir leur union. Le mariage eut lieu en 1820.

Jean-Yves Cras et Marie-Perrine Brélivet s'établirent alors à Lambézellec dans une petite maison située au milieu du bourg, face à l'église. Jean-Yves Cras avait pris un métier après son service : il exerçait la profession de bottier et y excellait, tout comme dans le plainchant. Dieu bénit bientôt leur union : ils eurent, en effet, neuf enfants mais n'en conservèrent, hélas ! que trois. Esprit original, Jean-Yves avait donné à ses descendants des noms bibliques. C'est ainsi que l'un d'eux se nommait Gaspard, un autre Balthazar et un troisième Melchior, du nom des trois rois mages. Une fille [Aline] reçut le nom de Zacharie, sans doute pour la placer sous la protection du père du précurseur, Saint-Jean-Baptiste.

La famille Cras ne conserva donc que trois enfants. L'aîné, Louis-Dieudonné, montra dès son enfance de merveilleuses dispositions musicales. Lorsqu'il eut seize ans, son professeur l'envoya à Paris où il obtint le premier prix de hautbois au Conservatoire, et l'Opéra lui ouvrit ensuite ses portes comme premier hautbois solo. Il joua à la chapelle des Tuileries sous le règne de Napoléon III, ainsi qu'à la Société des Concerts du Conservatoire. Au moment de l'inauguration des chemins de fer en 1865, la ville de Brest le fit venir afin de rehausser par son talent les concerts donnés au théâtre. Il remporta un succès considérable. Il épousa une veuve avec qui il eut une fille qui eut une descendance sous le nom de Pelat. — Louis Cras décèdera en décembre 1886 à l'âge de 60 ans près de Paris, et fut sans doute enterré au Père-Lachaise.

Aline-Marie-Zacharie, second enfant vivant des enfants Cras, naquit à Lambézellec en avril 1828. (...) Après son mariage en 1849 avec Hubert Lalance, le père et la mère d'Aline vinrent habiter avec leur fille. Jean-Yves Cras avait vieilli et ne pouvait plus travailler. Le ménage en était réduit aux appointements que leur rapportaient l'orgue et le chant au chœur. Bientôt ils furent obligés l'un et l'autre de cesser leurs fonctions. Marie-Perrine continua à tenir l'orgue de l'église de Lambézellec jusqu'à sa mort. L'une des filles d'Aline, Louise, dut être sevrée à cette époque ; la grand-mère s'en chargea mais fut atteinte d'une fluxion de poitrine qui eut raison de sa robuste constitution. Elle mourut le 17 mai 1858 à l'âge de 63 ans. Jean-Yves Cras continua à habiter chez sa fille Aline, cessant de travailler en 1863.

Hubert Lalance avait fait venir de son pays de Haute-Marne un alambic et son beau-père distillait de la lie de vin pour en extraire de l'esprit de vin. Cela le distrait et procurait également quelques ressources aux deux ménages.

Jean-Yves Cras s'est éteint le 1er décembre 1875 à l'âge de 83 ans. Le lendemain, les enfants Cras<sup>§</sup> suivaient à pied la dépouille mortelle de leur père depuis l'école des filles de Bel-Air jusqu'à l'église de Lambézellec, puis au cimetière où il repose à côté de sa femme qui l'avait précédé dans la tombe de quelque dix-sept ans.

Marie-Perrine Brélivet et Jean-Yves Cras virent avant de mourir se réaliser leurs espérances grâce à leurs persévérants efforts et au secours de la Providence. Leurs enfants

---

<sup>§</sup> Le texte transcrit ne mentionne, pour la fratrie, que Pierre-Charles Cras, ce qui est sans doute une figure de style car on imagine difficilement qu'Aline sa sœur n'ait pas assisté aussi aux obsèques de son père — et sinon pour quelle raison ? —, de même que leur frère aîné Louis-Dieudonné, âgé de 49 ans, à moins que retenu par une tournée il n'ait pu revenir sur Brest ? Quant à Ambrosine, elle avait 23 ans à la mort de son grand-père et sa sœur Louise 18 ans.

étaient parvenus à une situation qui leur permettait de tenir dans la société la place rêvée par leurs parents. Jean-Yves Cras en était fier et c'était justice. Il fut, durant toute sa vie, à cheval sur l'étiquette ; il ne se familiarisait pas avec les autres et entendait que l'on respectât sa personnalité ce qui n'est ni à blâmer, ni à tourner en ridicule quand il s'agissait d'un homme du caractère de Jean-Yves. Il avait le droit de passer la tête haute auprès de tous. La vraie noblesse, après la Révolution et l'Empire, était celle acquise par les âmes fortement trempées comme l'était la sienne, par le travail persévérant, le devoir accompli coûte que coûte sous le regard de Dieu. »

Un tel panégyrique de celui qui fut Sergent de l'armée de Napoléon Ier, fait prisonnier de guerre à Waterloo en 1815 et reçut la *médaille de Sainte-Hélène*, n'est pas sans rappeler le portrait que Victor-Joseph Ségalen brossa\*\* de son aïeul légendaire le « Commandant » Gabriel Siméon, *Capitaine de vaisseau en retraite, Chevalier de Saint-Louis, nommé à la tête de la maison des marins à Recouvrance par Louis XVIII* : « Sûrement la vie du Capitaine Siméon est un exemple pour la jeunesse d'aujourd'hui. Elle lui montre jusqu'où on peut aller avec de la volonté et de la sagesse. **Monsieur Siméon ne plia jamais la tête devant personne. Roi, Empereur ou n'importe qui d'autre.** Il n'avait de respect que pour son pays et il lui avait donné tout son cœur. »

Que d'analogies dans ce descriptif avec celui qu'il rédigea de Jean-Yves Cras grand-père d'Ambroisine au paragraphe précédent !

La sépulture de Jean-Yves Cras et Marie-Perrine Brélivet dans le cimetière de Lambézellec est attestée par un **titre de concession perpétuelle** n° 78 délivrée par la commune de Lambézellec le 24 mars 1866 à Jean-Yves Cras pour son épouse décédée l'année précédente ; cf. registre des concessions perpétuelles →

N° de concession	N° de concession	N° de concession	N° de concession	Noms & Révisions des Concessionnaires	Nombre de concessions
77	?	2	18	Lescop Jean Marie, cultivateur, de Lambézellec	1
78	?	4	1	Cras Jean Yves, de Brest pour Marie Perrine Brélivet sur espace indivis, le 27 oct. 1866	1

En revanche, aucun registre des inhumations du cimetière de Lambézellec n'étant hélas disponible antérieurement à 1889, il n'y a donc dans l'immédiat aucune preuve tangible que Jean-Yves Cras fut bien enterré en 1875 avec son épouse à cet emplacement, mais c'est la logique même, que confortent les écrits de Victor Joseph Ségalen vers 1907. Mais surtout aujourd'hui, hélas, il s'avère que cette tombe n'existe plus car l'emplacement est occupé par une autre famille ! Donc la concession est devenue obsolète sans qu'il ne soit possible — pour l'instant — d'en connaître une date de résiliation. Or, à moins que cela fut à son insu, il paraît totalement **improbable qu'une telle résiliation ait jamais pu avoir lieu avant 1933, année du décès d'Ambroisine Lalance** qui n'aurait jamais laissé, de son vivant, voir **disparaître la sépulture perpétuelle de ses grands-parents** et accepté leur transfert à l'ossuaire.

\*\* Transcription d'une lettre de Victor Ségalen à l'abbé Le Jeune en date du 15 mai 1914, in Tréguer-Déniel, 1997. Sur la vie de « Gabriel-Stuart Siméon » on peut lire aussi avec intérêt la biographie prestigieuse qu'en brossa Charles Bréart dans son ouvrage « *Le vieux Honfleur et ses marins* » (Impr. Cagniard, Rouen, 1897).

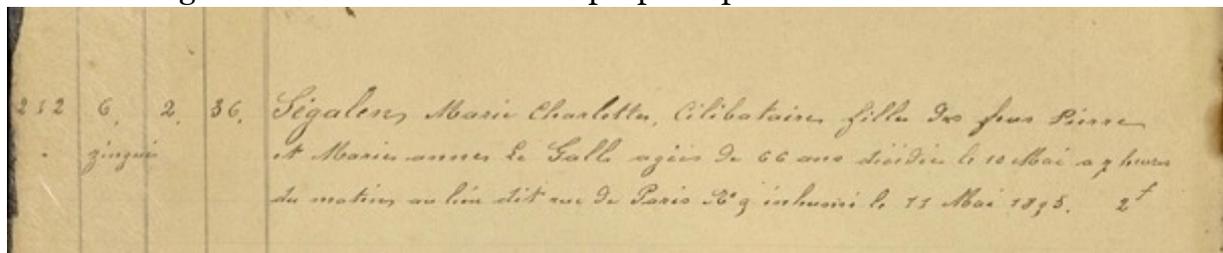
Donc quid après cette date ? La base *GesCime* en ligne des cimetières de Brest indique que les restes de Marie-Perrine Cras née Brélivet se trouvent à l'ossuaire n°1 du cimetière, mais *sans précision de date* du transfert, ni aucune mention de son mari, Jean-Yves Cras... L'emplacement où ils reposaient étant occupé par un défunt mort le 23 septembre 1989, la base indique une prise de concession en date du 25 septembre 2019 : cet intervalle exact de 30 ans correspond donc au renouvellement probable d'une concession trentenaire. D'après le gardien du cimetière, il n'y aurait pas trace dans les registres d'une exhumation des époux Cras en septembre 1989, mais il est pourtant vraisemblable que cette exhumation ait bien eu lieu à cette période pour libérer de la place, entraînant ainsi la résiliation de la concession Cras n°78 (ne figurant pas dans la base *Gescime*)...

## Marie-Charlotte Ségalen

Gilles Manceron (1991) avait rapporté que Marie-Charlotte Ségalen, son fils Victor-Joseph et surtout son épouse Ambrosine avaient des relations pour le moins conflictuelles, après notamment que la première l'avait partiellement déshérité au profit de sa sœur Marguerite, à un point tel, écrit-il, que Marie-Charlotte « *n'eut semble-t-il pas de tombe, ses restes ayant été, après son inhumation, transférés dans une fosse commune* ».

Affirmation tempérée par D. Tréguer-Déniel (1997), pour qui l'absence de tombe paraissait très étonnante : « *Comment Marguerite, légataire universelle de Marie-Charlotte, eût-elle pu laisser sa bienfaitrice sans réelle sépulture ? Une telle ingratitude semble impossible — cette déduction venant du fait que les recherches entreprises n'ont pas permis jusqu'à présent de retrouver la tombe de Marie-Charlotte Ségalen* » ... Dans les années 1970 Henri Audouard avait déjà également recherché — en vain — sa tombe à la requête de sa cousine Annie Joly-Ségalen (cf. son courrier aux Archives municipales de Brest en annexe 3).

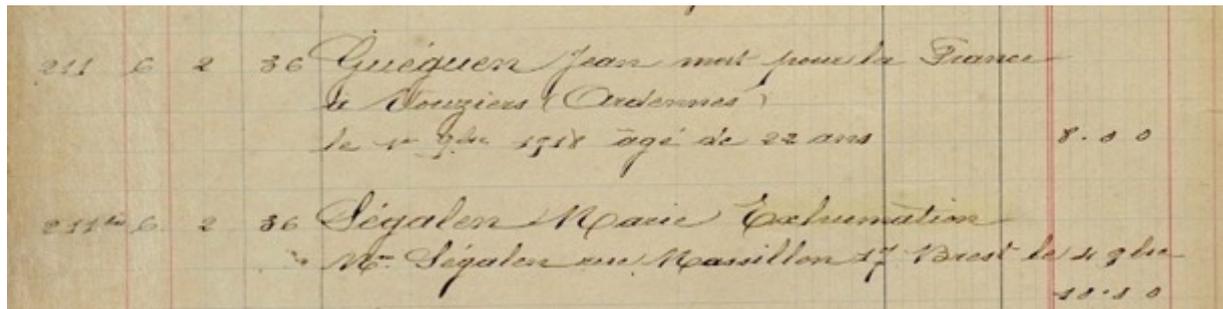
Il faut alors préciser ici que d'une part, j'avais déjà trouvé il y a quelques années dans les registres du cimetière de Lambézellec ces trois lignes attestant que Marie-Charlotte Ségalen avait bien eu droit à sa propre sépulture au Carré 6 du cimetière : →



PV n° 212 d'inhumation de Marie-Charlotte Ségalen sur le registre du cimetière de Lambézellec en date du **11 mai 1895** (Archives Municipales Brest).

Restait donc à déterminer, d'autre part, combien de temps elle y resta... Cet emplacement ultérieurement réoccupé par une autre famille, au nom bien identifiable, on peut trouver dans la base *GesCime* la date de prise de cette concession, sous ce nom en ce lieu : en l'occurrence le **1er septembre 1921** ; et ainsi trouver dans les registres, deux mois plus tard en date du **4 novembre 1921** l'inhumation à cet emplacement d'un soldat « *mort pour la France à Vouziers (Ardennes) le 1er novembre 1918, âgé de 22 ans* »... précédant l'**exhumation de Marie-Charlotte Ségalen**, la taxe afférente de *10 francs* ayant été appelée auprès de « *Mme Ségalen, rue Massillon 17,*

Brest ». Il s'agit d'Ambroisine Lalance bien entendu ! À cette date, elle est veuve puisque son mari Victor-Joseph est mort l'année précédente, en juin 1920 ...



PV n° 211 et 211<sup>bis</sup> en date du **4 novembre 1921** de l'inhumation de « Guéguen Jean mort pour la France » et de l'exhumation simultanée de Marie (-Charlotte) Ségalen, sur le registre du cimetière de Lambézellec. Il s'agit bien du même emplacement : (Carré) 6 – (Rang) 2 – (n°) 36, de même que le 11 mai 1895 à l'inhumation de celle-ci, éliminant tout risque de confusion (Archives Municipales Brest).

Cette information **inédite** est donc propre au rétablissement d'une vérité historique au sein du microcosme segalénien : contrairement à ce qui fut écrit et parfois repris *ad libitum* sans autre vérification, Marie-Charlotte Ségalen a donc bien eu droit à sa sépulture au cimetière de Lambézellec, elle y reposa pendant **plus de 26 ans** de 1895 à 1921, et surtout **tant que vécut son fils Victor-Joseph** décédé un an et demi avant l'exhumation. Rien ne permet donc de ce fait de continuer à prétendre qu'il **aurait laissé et encore moins fait transférer sa mère dans une fosse commune**, puisque... cela n'est jamais arrivé de son vivant !

En outre, on est fondé à déduire que ce serait bien Victor Joseph Ségalen qui aurait souscrit cette concession temporaire en 1895 pour y enterrer sa mère, puisque la taxe d'exhumation fut appelée auprès de sa veuve Ambroisine en 1921 (et non par exemple l'un des enfants de Marguerite Ségalen veuve Monot, sœur décédée en 1903, si cette dernière s'était acquittée de la concession). Ambroisine n'aurait certainement pas réglé cette taxe si la concession avait été encore un tant soit peu valide (dans l'hypothèse d'une trentenaire), ni les services municipaux encore moins pu procéder à une exhumation ! Peut-on alors déduire qu'il devait s'agir sans doute d'une concession temporaire de plus courte durée, souscrite par Victor Joseph Ségalen en 1895 mais non renouvelée ensuite ?... Les besoins de place après-guerre pour les soldats morts au combat – ainsi que le décès de Victor Joseph Ségalen en 1920 – auront ainsi eu raison de la modeste concession occupée par sa mère ...

Mais quid alors d'Ambroisine ? En effet les registres ne mentionnent pas ce qu'il advint des ossements de Marie-Charlotte Ségalen exhumés en 1921. Rendus à celle-ci ? Remisés au grenier du 17 rue Massillon ? Voire replacés dans la tombe Siméon-Ségalen de Saint-Martin (option soulevée aussi par A. Joly-Ségalen, inédit 3) ?! – ce serait à proprement parler extravagant, et aucune mention d'un tel transfert hypothétique ne figure dans le registre du cimetière ... Dans l'attente de nouvelles trouvailles éventuelles, et bien qu'il semble que ce ne fut pas mentionné dans les registres, faut-il se résoudre à convenir qu'elle les fit transférer à l'ossuaire du cimetière de Lambézellec ?, comme ce qui adviendra ultérieurement – mais alors par un ironique clin d'œil de l'histoire familiale – des restes de ses grands-parents maternels Marie-Perrine Brélivet et Jean-Yves Cras ... Dans leur cas, ce transfert fut bien consigné en clair dans les registres – du moins pour elle mais sans précision de date –, dans l'autre, non... RIP.

## Perspectives

Ce travail d'investigation a permis de lever un peu plus le voile et de préciser davantage de points particuliers sur l'histoire et la généalogie des familles Ségalen et Siméon dans le Pays de Brest, prolongeant ainsi les recherches pionnières entamées par les enfants de Victor Segalen dans les années 1970-80 avec l'active collaboration de leurs cousins Henri Audouard et Jean-Maurice Goëtt, ainsi que de Jean Foucher archiviste municipal à Brest à cette période. La présente investigation a permis notamment, après de longues et vaines recherches à l'époque, de révéler ici de façon inédite l'existence et la durée de la sépulture de Marie-Charlotte Ségalen, grand-mère paternelle de l'écrivain.

Néanmoins ces recherches sont loin d'être closes puisque subsistent encore bon nombre d'énigmes encore à élucider et préciser davantage, parmi d'autres, tant que possible :

- A. Qui fut bien le souscripteur réel de la concession temporaire prise en 1895 pour offrir une sépulture à Marie-Charlotte Ségalen, et que sont devenus ses restes après avoir été exhumés en 1921 ? Il serait opportun de confirmer que le concessionnaire fut bien Victor Joseph Ségalen. S'agissait-il d'une concession nouvelle ou d'une sépulture préexistante, auquel cas quel concessionnaire ? D'autres défunts auraient-ils pu y être inhumés avec elle ?
- B. Quand ont eu lieu vers Brest les **transferts des restes** de l'aïeul Gabriel Siméon et de son épouse (+ vraisemblablement leur petit-fils Victor Tréguer, père biologique de Victor Joseph Ségalen), et celui de leur fille Rose-Henriette ? À quelles dates, et vers quel emplacement dans quel cimetière de Brest ? L'exutoire final fut-il bien la sépulture Siméon-Ségalen CP 6314 souscrite par Victor Ségalen Père en 1894 ?
- C. Qu'est devenue Olympe Duchêné-Labiche entre le moment où elle quitte le domicile des Tréguer à Plabennec après 1851 et pour quelle raison ? (peu après l'accueil de Marie-Charlotte Ségalen comme domestique et du petit Victor), et jusque 1878, où Victor Joseph et Ambrosine Ségalen vont la « chercher » pour devenir la marraine de leur premier enfant Victor ? Il faut rappeler que cette marraine providentielle (pour son ascendance Siméon et son héritage) ne sera officiellement recensée comme logeant au domicile des Ségalen rue Massillon que treize ans plus tard en 1891, trois ans avant sa mort ... Où a-t-elle donc vécu entre 1852 et 1870 d'une part (mariage de Victor Joseph Ségalen), puis de 1878 à 1890 ?
- D. Enfin la lecture des courriers de Jean-Maurice Goëtt (inédit 4) souligne le fort intérêt de découvertes potentiellement inédites, pour les ayants-droit et tous les ségaléniens, que pourrait révéler une expertise attentive des archives, pièces administratives, correspondances, notes et autres photographies inédites que Jeanne Goëtt-Ségalen et son mari ont emportées avec eux en Tunisie et Algérie avant-guerre, et rapatriées en France par leur fils aîné Jean-Maurice à l'époque de la guerre d'Algérie. Ces reliques non encore inventoriées sont aujourd'hui conservées chez l'une de ses filles dans le sud de la France, et le résultat de leur inventaire détaillé constituera sans nul doute l'un des enjeux majeurs à venir.

## Bibliographie

- Bempéchat, Paul-André (2009). Jean Cras, Polymath of Music and Letters. Ashgate Editions, UK, 610 pp.
- Bernard, Kevin (2012). Les trésors de la dynastie Poilleu. Site internet actu.fr [https://actu.fr/bretagne/brest\\_29019/les-tresors-de-la-dynastie-poilleu\\_4902903.html](https://actu.fr/bretagne/brest_29019/les-tresors-de-la-dynastie-poilleu_4902903.html)
- Bouillier, Henry (1961). Victor Segalen. Ed. Mercure de France, Paris, 421 pp.
- Bréard, Charles (1897). SIMÉON (Gabriel-Stuart). Chapitre 23, *Le Vieux Honfleur et ses marins, biographies et récits maritimes*. Impr. Cagniard, Rouen : 330-344.
- Coatalem, Jean-Luc (2017). Mes pas vont ailleurs. Stock, Paris, 281 pp.
- Cras, Benoit (1998). Histoire de mes ancêtres. Tapuscrit inédit, 257 pp.
- Cras, Monique & D.-A. Surchamp (1980). Jean Cras. Revue *Zodiaque*, n° 123 : 3-50.
- Dollé, Marie (2008). Victor Segalen, le voyageur incertain. Editions Aden, 364 pp.
- Dufief, Denise (1989). Le cimetière Saint-Martin de Brest. DRAC, Service Régional de l'Inventaire Général, Rennes, 16 pp.
- Hébert veuve Fouquiau, Yvonne (1948). *Lettre à sa fille Annie-Joly-Segalen*, quatre pages manuscrites, datée du 11 septembre 1948. (D. Lelong, com. pers.)
- Joly-Segalen, Annie. 1970. Lettre aux Archives municipales de Brest, 28 janvier 1970. (transcription D. Déniel, com. personnelle).
- Joly-Segalen, Annie (inédit). Notes et lettres manuscrites ou dactylographiées :
- 1 - *Origine de Victor Segalen Père (transmis à Riquet [Henri] Audouard le 16 mars 1970)*, 2 pages dactylographiées.
  - 2 - *Famille Segalen. [Renseignements donnés par Alice Picard, faux en ce qui concerne les Siméon]*. Note manuscrite non datée, 9 pages.
  - 3 - *Squelettes*. Note manuscrite non datée, 5 pages.
  - 4 - *Lettres de Henri Audouard et de Jean-Maurice Goët à Annie Joly-Segalen*, 19 février 1970 au 20 janvier 1985, 95 pages manuscrites ou dactylographiées.
  - 5 - *Fragments épars pour une biographie de Victor Segalen par Annie Joly-Segalen*. Notes rassemblées et dactylographiées par Dominique Lelong, texte saisi, 8 pages + annexes. (D. Lelong, com. personnelle)
- Lafontaine, Lionel (2019). Victor Segalen et la Bretagne. Bulletin de l'Association Bretonne, Section « Dans nos Pays », journée du 27 novembre 2019, Tome 128 : 303-326.
- Manceron, Gilles (1991). SEGALLEN. JC Lattès Ed., 595 pp.
- Ségalen, Victor Joseph (circa 1907). Biographie de la Famille Cras. Texte apocryphe recopié par Pauline Cras en 1910, 38 pages manuscrites. (A. Bonsey-Cras, com. personnelle)
- Segalen, Victor (1915). Essai sur soi-même. Préfacé et annoté par Annie Joly-Segalen. *Fata Morgana*, Fontfroide, 1986.
- Segalen, Victor (2004). Correspondance, 1893-1919. Éditée et annotée par A. Joly-Segalen, D. Lelong et P. Postel. 3 vol., Ed. Fayard, Paris, 1566 pp.
- Ségalen-Lalance, Ambroisine (1926). Madame LALANCE née Aline Cras, institutrice à l'école communale de Bel-Air Brest — Derniers moments et dernières paroles. Note dactylographiée, quatre pages. (D. Lelong, com. pers.)
- Tréguer-Déniel, Danielle (1997). Victor Segalen, retour à l'origine. Thèse de doctorat en littérature française, UBO Brest, 3 vol., 1562 pp.
- Ville de Brest (2020). Focus : le cimetière de Saint-Martin / Brest. Livret, Services Décès-Cimetières et Patrimoine de la Ville de Brest, 16 pp. [https://www.brest.fr/fileadmin/imported\\_for\\_brest/fileadmin/Documents/publications/VAH/VahHFocusCimetiereStMartin.pdf](https://www.brest.fr/fileadmin/imported_for_brest/fileadmin/Documents/publications/VAH/VahHFocusCimetiereStMartin.pdf)

## Crédit photographique

Toutes les photos *in situ* publiées dans ce rapport sont de Lionel Lafontaine© sauf Corine Gøtt pour la tombe de ses grands-parents Jeanne Ségalen et Maurice Gøtt à Constantine.

Les *portraits et photos de famille* souvent inédits (colorisés et améliorés pour le présent rapport) sont extraits des collections particulières Segalen, Audouard et Cras gracieusement transmis par Dominique Lelong, Anne Bonsey-Cras, Dorota Audouard, Mireille Tansman-Zanutinni et Marie-Laure Bernard-Maisondieu : qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées ;  
du site internet de L'École Navale (<http://ecole.nav.traditions.free.fr>).

Fonds de carte du cimetière de Saint-Martin : base *GesCime SAS*.

## Remerciements

Je remercie vivement Danielle Déniel et Sophie Gondolle (Association *Segalen de Brest*) qui ont adhéré à l'intérêt de ce projet et l'ont ardemment soutenu, Véronique Kerrien du *Service Cimetières* de la Ville de Brest et Hugues Courant des Archives municipales et communautaires de Brest métropole, pour leur aide efficace, ainsi que : Dominique Lelong, qui m'a fort généreusement ouvert les notes et correspondances privées de sa mère Annie Joly-Segalen, Hervé Segalen, Martine Segalen<sup>†</sup> et Laure Mellerio-Segalen (famille Segalen), Corine Gøtt, Marie-Jeanne et Danielle Gøtt (famille Gøtt-Ségalen), Dorota Audouard (famille Audouard), ainsi que Anne Bonsey-Cras, Xavier Cras, Olivier Laurens, Martine & Roger Bosc, Marie-Laure Bernard-Maisondieu et Marianne & Mireille Tansman (petites-filles de Jean Cras), pour leur précieux et chaleureux concours respectif concernant la généalogie et les archives des familles Segalen, Gøtt et Cras.

Je remercie également Danielle Déniel, Dominique Mabin et Philippe Postel qui ont relu et enrichi une version préliminaire de ce texte. Toute ma gratitude va enfin également à Isabelle Elie-Courtin pour son si généreux et bienveillant accueil à l'actuel domaine de l'ex-Campagne du Vieux Saint-Marc.



## Annexe 1

### Titres des concessions funéraires Cimetière de Saint-Martin (toutes perpétuelles sauf la première, indiquée CT)

Concession	date du titre	n°	Défunts inhumés
<b>Ségalen</b> → Carré 21 <i>mutation en perpétuelle le échangée contre celle du</i> → Carré 7  <i>complétée par celle du</i>	29 janvier 1880  22 mai 1889 10 janvier 1894  (16 juin 1920) 20 novembre 1933	CT 3677  5591 6314  14315	Marie Ségalen (1880)  Olympe Duchêné-Labiche (1799-1894) + <i>transfert présumé de :</i> <i>Gabriel Siméon (1750-1820)</i> <i>Catherine Delamorinière Vve Siméon (1752-1846)</i> + <i>Victor Tréguer ? (1824-1848)</i> <i>Rose-Henriette Siméon Vve Tréguer (1785-1866)</i> Victor Ségalen (1849-1920) Ambroisine Lalance Vve Ségalen (1851-1933)
<b>Lossouarn</b> Carré 7	17 septembre 1889	5628	Marie Lossouarn (1888-1889) Émile Lossouarn (1841-1890) Renée Lossouarn (1889-1890) Louise Lalance Vve Lossouarn (1857-1910)
<b>Lalance</b> Carré 7	17 septembre 1889	5629	Aline Cras ép. Lalance (1828-1890) Hubert Lalance (1822-1897)
<b>Cras</b> Carré 7	23 janvier 1889	5537	Pierre-Charles Cras (1836-1889) Marie Cras (1866-1923) Amélie Robin Vve Cras (1843-1938) Pauline Cras (1875-1948) Pierre Maisondieu (1911-1981) Christine Cras Vve Maisondieu (1916-2008)
<b>Goëtt (Carré 21)</b>	22 novembre 1912	9354	Ernest Goëtt (1849-1912)
<b>Jean Cras</b> Carré 9	12 juin 1936	14683	Jean Cras (1879-1932) Jean-Pierre Cras (1918-1948) Isaure Paul Vve Cras (1875-1967) Monique Cras (1910-2007)
<b>Hallot</b> Carré 24	31 juillet 1937 (8 août 1971)	14844	Amélie Cras ép. Hallot (1868-1936) Paul Hallot (1864-1941)
<b>Hébert</b> Carré 15 (concession Boullemer)	16 novembre 1837	358	Jules Hébert (1851-1912) Pauline Roussel Vve Hébert (1855-1936) Henry Boullemer () Julie Hébert Vve Boullemer () Prosper Hébert (1854-1855) ? Hébert (1859-1860) Edouard Hébert (1849-1870)
<b>Audouard</b> Carré 12	16 mars 1889	5555 15075	Madeleine Hébert ép. Audouard (1879-1957) Raymond Audouard (1871-1962) Éloïse Buffel ép. Audouard (1842-1889) Prosper Audouard (1822-1894) Germaine Audouard (1904-1939) Jean Audouard (1900-1960)
<b>Robin</b> Carré 10	4 août 1880	4390	Jean-Placide Robin (1802-1880) Pauline Martin Vve Robin (1812-1891)

Nous, MAIRE de la Ville de Brest,

VU : 1° La demande souscrite par *Monsieur Victor Joseph Ségalen,*  
*Commissaire du Commissariat de la Marine, demeurant à Brest,*  
*rue Massillon, n° 17,*

Ségalen.

6<sup>f</sup> 90

tendant à ce qu'il lui soit fait Concession d *un* mètre carré  
*vingt* décimètres carrés de terrain dans le Cimetière de *Brest,*  
division de l' *Est*, pour y fonder à perpétuité la Sépulture particulière de  
*sa famille, en rétrocédant à la ville, comme échange, la tombe qui lui avait été*  
*concedée à perpétuité sous le n° 5591 ( 21<sup>e</sup> carré, 7<sup>e</sup> rang, 4<sup>e</sup> tombe ),*  
s'engageant à payer immédiatement, pour prix de ladite Concession, les sommes  
déterminées par le Règlement et le Tarif y annexé ;  
2° Le Décret du 12 Juin 1804 (23 Prairial an XII) ;  
3° L'Ordonnance royale du 6 Décembre 1843 ;  
4° Le Règlement municipal et le Tarif en date du 26 Septembre 1872 ;  
5° L'Avis de l'Architecte en chef de la Ville,

CONCESSION  
PERPÉTUELLE

CIMETIÈRE

DE  
*Brest.*

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Il est fait Concession, à titre perpétuel, pour y fonder  
la Sépulture susdite, à *Monsieur Victor Joseph Ségalen,*  
*sus-désigné,*

d *un* mètre carré *vingt* décimètres carrés de terrain dans le  
Cimetière de *Brest,* division de l' *Est,* *7<sup>e</sup> carré,* *5<sup>e</sup> rang,*  
*13<sup>e</sup> tombe*, représentant *une* tombe *sans* intervalle *ni* allée.

N° 6.314.

ART. 2. — Cette Concession est faite, moyennant : 1° la somme de  
*sans soulte* payable immédiatement à la Caisse  
du Receveur municipal ; 2° celle de *\_\_\_\_\_*  
payable, à titre de donation, à l'Hospice civil et au Bureau de bienfaisance.

ART. 3. — Le Concessionnaire s'oblige à faire graver sur la pierre tombale ou  
entretenir constamment d'une manière apparente sur le monument les lettres  
C. P. *6.314* ; il sera tenu également de se conformer aux dispositions du  
Règlement municipal du 26 Septembre 1872, dont il lui a été donné connaissance,  
et qu'il s'engage à suivre ponctuellement.

ART. 4. — Expédition du présent Arrêté sera délivrée au Concessionnaire et  
un extrait en sera fourni au Receveur de la Commune, pour qu'il fasse recette  
des sommes y portées.

En Mairie, à Brest, le *10 Janvier* 1894.

Pour acceptation :

Le Maire,

*P<sup>r</sup> Le Sénateur Maire absent*  
*Le 2<sup>e</sup> adjoint*

Enregistré à Brest, le *10 Janvier* 1894 : *10* décimes compris.

Par suite du présent échange,  
la tombe du 7<sup>e</sup> rang, 21<sup>e</sup> carré, du  
Cimetière de Brest, redevient la propriété  
de la Commune.  
La tombe n° 5.591 ayant été  
cédée au nouveau tarif, le présent  
échange se fait sans soulte.



Lalance.

Nous, MAIRE de la Ville de Brest,

VU : 1° La demande souscrite par Monsieur Hubert Lalance,  
ancien Comptable en retraite, demeurant à Brest,  
 rue Massillon n° 17,

tendant à ce qu'il lui soit fait Concession d' un mètre carré  
vingt décimètres carrés de terrain dans le Cimetière de Brest  
division de l' Est, pour y fonder à perpétuité la Sépulture particulière de  
sa famille,

- s'engageant à payer immédiatement, pour prix de ladite Concession, les sommes déterminées par le Règlement et le Tarif y annexé ;
- 2° Le Décret du 12 Juin 1804 (23 Prairial an XII) ;
  - 3° L'ordonnance royale du 6 Décembre 1843 ;
  - 4° Le Règlement municipal et le Tarif en date du 26 Septembre 1872 ;
  - 5° L'Avis de l'Architecte en chef de la Ville,

CONCESSION  
PERPÉTUELLE

CIMETIÈRE

DE  
Brest.

N° 5.629.

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Il est fait Concession, à titre perpétuel, pour y fonder la Sépulture susdite, à Monsieur Hubert Lalance,  
au domicile susdigné,

d' un mètre carré vingt décimètres carrés de terrain dans le Cimetière de Brest, division de l' Est, 7<sup>e</sup> carré, 6<sup>e</sup> rang, 13<sup>e</sup> tombe, représentant une tombe dans intervalle si allée.

ART. 2. — Cette Concession est faite, moyennant : 1° la somme de Cent vingt francs payable immédiatement à la Caisse du Receveur municipal ; 2° celle de soixante francs payable, à titre de donation, à la Caisse du Receveur de l'Hospice Civil.

ART. 3. — Le Concessionnaire s'oblige à entretenir constamment d'une manière apparente sur la Tombe les lettres C. P. 5.629 ; il sera tenu également de se conformer aux dispositions du Règlement municipal du 26 Septembre 1872, dont il lui a été donné connaissance, et qu'il s'engage à suivre ponctuellement.

ART. 4. — Expédition du présent Arrêté sera délivrée au Concessionnaire, et un extrait en sera fourni au Receveur de la Commune, pour qu'il fasse recette des sommes y portées.

En Mairie, à Brest, le 17 Septembre 1889.

Pour acceptation :

Le Maire,

P. M. Lalance,  
Maire

J. Simon

Enregistré à Brest, le Leur Cercle 1889 n° 81  
C° 10 reçu Neuffran décimes compris.

S. O. Dumarsis

## Annexe 2

Lettre d'ANNIE JOLY-SEGALEN adressée le 28 janvier 1970 à Jean Foucher,  
ARCHIVES MUNICIPALES DE BREST

28 janvier 1970



Cher Monsieur, vous nous avez avisé mercredi dernier que vous avez réuni des documents sur un grand nombre de personnages brestois et j'imagine que vous devez posséder un dossier Segalen. J'avais que si j'en avais eu le temps, je vous aurais demandé la permission de le consulter - Ce que j'aimerais retrouver, c'est l'histoire de mon grand père Segalen - Comme vous l'avez vu je n'ignore pas sa naissance illégitime et certainement à certaines personnes, ce fait ne me trouble en rien - En revanche, c'est pour moi une énigme.

qui était en effet ce Simeon, mon arrière grand père? - J'ai déjà fait des recherches et les archives de la mairie m'ont permis de retrouver un descendant <sup>(vivant)</sup> de cette même famille Simeon de Plabennec, descendant légitime celui-ci. Là avec qui j'ai échangé plusieurs lettres - Il était en 1957 Conseiller à la Cour d'Appel de Rennes et il s'appelait Jean Suiquard - Il faisait des recherches sur la famille Simeon mais le seul arrière grand père qui il avait à me proposer aurait eu 72 ans au moment de la naissance de mon grand père! - C'est possible mais peu probable.

En prenant le problème dans l'autre sens, on pourrait peut-être retrouver l'acte de naissance de

mon grand père Segalen (Victor père comme on l'appelait dans la famille pour le distinguer de son fils) et celui de sa mère - Il y avait aussi une tante Olympe, une Simeon qui a dû mourir à Brest quand mon père avait peut-être une dizaine d'années et qui, à la fin de sa vie, habitait chez mes grands parents mes Marcellan - Elle ne s'était pas mariée et s'appelait donc Simeon -

Les Simeon sont parait-il enterrés au cimetière de Brest et leur tombe serait proche de celle des Segalen - J'ai demandé à mon cousin Audouard de faire des recherches à ce sujet -

Autre point important (pour moi) mes grands parents possédaient une

ou deux fermes à Plabennec - D'où venaient-elles? Des Segalen ou des Simeon? Il y avait aussi, m'a-t-on dit, un manoir de Landouardou à Plabennec, appartenant aux Simeon et au mon grand père aurait été élevé - - -

J'aimerais y voir un peu plus clair dans tout ceci et j'avoue que ça m'amuse - un peu comme une enquête policière - Ce serait aussi intéressant de retrouver trace des procès intentés par ma grand mère (Andréine Segalen née Lalauca) - Procès contre sa belle-mère, sa sœur etc - - -

J'espère que je ne vais pas vous obliger à faire un terrible travail et je vous remercie à l'avance des renseignements que vous pourrez me donner - Tous mes meilleurs souvenirs, A. Joly-Segalen

(transcription page suivante)

**Transcription :** (la graphie a été respectée)

28 janvier 1970 #

*Cher Monsieur, vous nous avez avoué mercredi dernier que vous aviez réuni des documents sur un grand nombre de personnages brestois et j'imagine que vous devez posséder un dossier Segalen. J'avoue que si j'avais eu le temps, je vous aurais demandé la permission de le consulter. Ce que j'aimerais retrouver, c'est l'histoire de mon grand père Segalen. Comme vous l'avez vu je n'ignore pas sa naissance illégitime et contrairement à certaines personnes, ce fait ne me trouble en rien.*

*En revanche, c'est pour moi une énigme, qui était en effet ce Siméon, mon arrière grand père ? J'ai déjà fait des recherches et les archives de la marine m'ont permis de retrouver un descendant vivant de cette même famille Siméon de Plabennec, descendant légitime celui-là avec qui j'ai échangé plusieurs lettres. Il était en 1957 Conseiller à la cour d'Appel de Rennes et il s'appelait Jean Suignard. Il faisait des recherches sur la famille Siméon mais le seul arrière grand père qu'il avait à me proposer aurait eu 72 ans au moment de la naissance de mon grand père ! C'est possible mais peu probable.*

*En prenant le problème dans l'autre sens, on pourrait peut-être retrouver l'acte de naissance de mon grand père Segalen (Victor*

*père comme on l'appelait dans la famille pour le distinguer de son fils) et celui de sa mère.*

*Il y avait aussi une Tante Olympe, une Siméon qui a dû mourir à Brest quand mon père avait peut-être une dizaine d'années et qui, à la fin de sa vie, habitait chez mes grands parents rue Massillon. Elle ne s'était pas mariée et s'appelait donc Siméon\*.*

*Les Siméon sont parait-il enterrés au cimetière de Brest et leur tombe serait proche de celle des Segalen\*\*. J'ai demandé à mon cousin Audouard de faire des recherches à ce sujet.*

*Autre point important (pour moi), mes grands parents possédaient une ou deux fermes à Plabennec. D'où venaient-elles ? Des Segalen ou des Siméon ? Il y avait aussi, m'a-t-on dit, un manoir de Landouardon\*\*\* à Plabennec, appartenant aux Siméon et où mon grand père aurait été élevé...*

*J'aimerais y voir un peu plus clair dans tout ceci et j'avoue que ça m'amuse... un peu comme une enquête policière. Ce serait aussi intéressant de retrouver trace des procès intentés par ma grand'mère (Ambrosine Segalen née Lalance). Procès contre sa belle-mère, sa sœur etc...*

*J'espère que je ne vais pas vous obliger à faire un terrible travail et je vous remercie à l'avance des renseignements que vous pourrez me donner. Tous mes meilleurs souvenirs,*

*A. Joly-Segalen*

---

# Annie Joly-Segalen a envoyé cette lettre seize mois après le décès de sa mère, Yvonne Hébert veuve Fouquiau et Segalen, en août 1968, mais surtout seulement **dix jours** après celui d'Alice Lossouarn veuve Picard, cousine de son père, morte à Paris le **18 janvier 1970** à l'âge de 86 ans. Il ne saurait s'agir d'une coïncidence, Gilles Manceron (1991) avait rapporté le témoignage d'Annie Joly-Segalen vingt ans plus tard, citant encore sa tante Alice à propos du « *Commandant Siméon* », son « arrière grand-père », questionnement que l'on trouve déjà ici dans ce courrier.

\* en fait : Olympe Duchêné-Labiche, patronyme de son père. Sa mère Anne-Rose née Siméon en 1776, qui avait épousé Marcel Jacques Duchêné-Labiche (mort en 1802 au Havre), était une sœur de Rose-Henriette Tréguer, grand-mère paternelle de Victor Ségalen père. Anne-Rose Siméon mourra en octobre 1837 à Honfleur et j'ai aussi découvert qu'Olympe Labiche **avait une sœur aînée, Virginie**, rentière et célibataire également, morte au Havre à l'âge de 71 ans le ... 26 novembre **1866**, quelques mois après le décès de Rose-Henriette ! Année providentielle pour la destinée de son petit-fils naturel Victor Joseph Ségalen ...

\*\* Cette phrase apparaît ici peu compréhensible, manifestement Annie Joly-Segalen ne semblait toujours pas avoir remarqué de visu en 1970 que la plaque mortuaire sur la tombe de ses grands-parents paternels à Brest était gravée des deux patronymes **Siméon** ET **Ségalen**. Au cimetière de Saint-Martin les tombes de ses grands-parents maternels (Hébert) et paternels (Ségalen) ne sont séparées que d'environ 80 mètres.

\*\*\* cf. annexe 4.

## Annexe 3

Lettre de HENRI AUDOUARD le 1er juillet 1970 à Jean Foucher, ARCHIVES MUNICIPALES DE BREST (Henri Audouard, né en 1907, était l'un des fils de Raymond et Madeleine Audouard ; cf. page 19)



Nousai 1<sup>er</sup> juillet 1970.

Cher Monsieur

Je vous remercie de tous les renseignements que vous m'avez fait parvenir et dont certains seront très appréciés par ma cousine puisque touchant son ascendance grand maternelle -

Ainsi les terrains du 17 rue Massillon - "Bel Air" appartenaient à V. Joseph Ségalen depuis 1871. Voilà un fait intéressant. Si l'on pouvait savoir comment ces terrains étaient devenus sa propriété (vente - par qui ? donation ?) on avancerait sans doute sérieusement sur le fond de la question, mais hélas je ne vois guère comment faire pour l'apprendre.

Personnellement je suis très heureux de ce que vous ayez pu me communiquer la date exacte du décès de Marie-Charlotte et son

Mercredi 1er juillet 1970

Cher Monsieur,

Je vous remercie de tous les renseignements que vous m'avez fait parvenir et dont certains seront très appréciés par ma cousine puisque touchant son ascendance grand maternelle.

Ainsi les terrains du 17 rue Massillon à « Bel-Air » appartenaient à V. Joseph Ségalen depuis 1871. Voilà un fait intéressant. Si l'on pouvait savoir comment ces terrains sont devenus sa propriété (vente - par qui ? donation ?), on avancerait sans doute sérieusement sur le fond de la question, mais hélas je ne vois guère comment faire pour l'apprendre.

Personnellement je suis très heureux de ce que vous ayez pu me communiquer la date exacte du décès de Marie-Charlotte et son

à l'époque où il est survenu. Cela va me permettre de reprendre mes recherches au cimetière principal de Brest en vue d'y découvrir sa tombe. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de penser à Kerfautras, car sauf erreur de ma part, ce cimetière n'a été mis en service qu'à une date très postérieure à 1895. Pour ce qui est de celui de Lambézellec, Marie-Charlotte n'y a pas été inhumée car je l'ai fouillé tombe par tombe -

Je vais donc communiquer cette nouvelle gerbe de nouvelles à ma cousine et je vous en remercie aussi en son nom. Elle le fera du reste de vive voix au mois d'août en passant à Brest.

Dans l'immédiat si vos souhaits d'excellentes vacances et vos prières de croire, cher Monsieur, en mes sentiments les meilleurs

H. Audouard

domicile à l'époque où il est survenu. Cela va me permettre de **reprendre mes recherches au cimetière principal de Brest en vue d'y découvrir sa tombe**. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de penser à Kerfautras car sauf erreur de ma part le cimetière n'a été mis en service qu'à une date très postérieure à 1895. **Pour ce qui est de celui de Lambézellec, Marie-Charlotte n'y a pas été inhumée car je l'ai fouillé tombe par tombe.**

Je vais donc communiquer cette nouvelle gerbe de nouvelles à ma cousine et je vous en remercie aussi en son nom. Elle le fera du reste de vive voix au mois d'août en passant à Brest.

Dans l'immédiat je vous souhaite d'excellentes vacances et vous prie de croire, cher Monsieur, en mes sentiments les meilleurs.

H. Audouard

## Annexe 4

### Le MANOIR DE LANDOUARDON en PLABENNEC



Cet ancien presbytère (qu'on nommait « *Maner coz* »), situé au lieu-dit *Landouardon* à la périphérie Est du bourg de Plabennec, ne semble manifestement avoir jamais fait partie des propriétés ayant appartenu aux Siméon, ni légué à Victor Ségalen par sa grand-mère Rose-Henriette (malgré l'acquisition avec son mari en 1851 à Plabennec d'une « *maison manale* » sans autre détail, revendue peu après – à repréciser). En effet le manoir fut acquis en 1796, après la Révolution, par le dénommé Michel Le Tendre, « *agissant au nom de la République pour le département du Finistère* ». En furent ensuite successivement propriétaires\* :

1818	Commune de Plabennec	1895	époux Blouven
1851	Chanoine honoraire Guillaume Le Bars	1897	consorts Leguen
1851	époux Colle	1903	François L'Hostis
1852	Richard Duplessis	1906	Roger Bourrée
1883	André Louis de Rodellec du Portzic	1908	époux de Dieuleveut

En revanche, c'est bien en **mars 1912** que Maurice Goett et son épouse Jeanne Ségalen en firent l'acquisition des époux de Dieuleveult (étude de M<sup>re</sup> Lavolé notaire à Plabennec), pour l'occuper durant sept ans et le revendre en **juin 1919** aux époux Isabey de Brest (étude de M<sup>re</sup> Abarnou notaire à Plabennec), avant leur départ pour la Tunisie l'année suivante. L'ancien presbytère a subsisté tel quel jusqu'à une période très récente (ici photographié en 2006 ; au-dessous, photo d'un rare tableau détenu par l'ancien propriétaire et peint par une religieuse enseignante de l'école Sainte-Anne dans ce presbytère, ainsi figuré tel qu'il pouvait exister naguère). Il fut hélas vendu il y a peu pour être détruit afin de céder la place au projet communal d'*éco-quartier de Landouardon* (17 hectares) doté de 316 logements s'inspirant du développement durable. La superposition du cadastre actuel (éco-quartier) sur la photo aérienne avant travaux dans Géoportail (photo 4) montre le parcellaire nouveau de l'éco-quartier au-dessus du manoir non encore détruit (parcelles 551 et 552). De tout cela ne reste hélas aujourd'hui que le vieux porche en granit ! (photos © L. Lafontaine et Géoportail)

\* d'après notes inédites D. Déniel, comm. pers.